



**DIVERSITE ET PRECARITE :
LE DOUBLE DEFI DES UNIVERS ULTRAMARINS**

LA GUADELOUPE

par

Claude-Valentin MARIE

Conseiller pour l'Outre-mer à la direction de l'INED

(CONCEPTEUR ET RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DE L'ENQUETE « MIGRATION FAMILLE ET VIEILLISSEMENT »)

Robin ANTOINE

Chargé d'études à l'INED

Rapport rédigé à la demande du HCFEA

SOMMAIRE

I. La démographie de la Guadeloupe	3
A. Les migrations en Guadeloupe : des motivations qui évoluent avec l'âge.....	4
B. Une émigration très sélective qui accélère le vieillissement.....	5
C. Nette chute de la natalité	6
D. Une mortalité élevée et un solde naturel historiquement bas.....	8
E. Déficit migratoire et décroissance démographique (2010-2020).....	9
F. Une pyramide des âges très particulière	10
G. Le Sud de Basse-Terre et Marie-Galante les plus affectées par le dépeuplement.....	12
II. Ménages et familles	15
A. Des ménages dont la taille est en net recul.....	15
B. Plus de la moitié des enfants mineurs vivent dans une famille monoparentale, dans des conditions de vie souvent très précaires	16
III. Enjeux de santé en Guadeloupe	20
A. Un Guadeloupéen sur deux est en surpoids, un sur quatre est obèse	20
B. Une mortalité prématurée par maladies cardio-vasculaires élevée	20
IV. Le vieillissement	22
A. Des grands aînés plus nombreux et plus souvent seuls dans leur ménage.....	22
B. Un vieillissement inégalement réparti sur le territoire.....	23
C. Un niveau de dépendance bien plus élevé qu'en métropole.....	25
V. Une précarité économique plus forte qu'en métropole	29
A. Un accès limité à l'emploi qui pénalise fortement les jeunes actifs	29
B. Plus d'un tiers des Guadeloupéens vivent sous le seuil de pauvreté	30
C. Une forte dépendance aux minima sociaux.....	32
D. Des solidarités encore vives à l'endroit des aînés, mais principalement sous forme d'aides non-financières	32
VI. La Guadeloupe à l'horizon de 20 ou 30 ans	34
A. Deux fois plus de seniors que de jeunes de moins de 20 ans en 2030	34
B. En 2030, 43,1 % des ménages Guadeloupéens auront pour « personne de référence » un sénior âgé de 65 ans et plus	36
Annexe	37

I. La démographie de la Guadeloupe

Avec 376 859 habitants en 2020, la Guadeloupe partage avec la Martinique deux traits essentiels. Ces deux territoires d'outre-mer sont parmi les moins peuplés de France et, surtout, les seuls à voir reculer si fortement leur population. Après une période de ralentissement de sa croissance démographique (1990-2009), la Guadeloupe enregistre une baisse de près de 7 % de sa population en dix ans, soit près de 26 500 habitants. Entre 2010 et 2018, sa population a diminué au rythme annuel moyen de $-0,4\%$, quand la population française dans son ensemble progressait de $+0,4\%$ (tableau 1).

Y concourent tout à la fois la baisse constante de la natalité, la progression des décès et le déficit durable de son solde migratoire ($-0,9\%$ par an entre 2010 et 2018). En France, seule la Martinique est confrontée à une telle crise démographique, avec une perte de 35 400 habitants durant la dernière décennie. À l'inverse, en Guyane et à Mayotte, la population s'est fortement accrue (de respectivement $+26,9\%$ et $+28,7\%$ entre 2010 et 2020), au rythme annuel respectif de $+2,6\%$ et de $+3,8\%$ entre 2010 et 2018 (tableau 1).

Tableau 1 : Évolution de la population entre 2010 et 2020 – Comparaisons départementales

Région/pays	2010	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2020	Évolution 2010-2020	Croissance en % 2010-2020	Variation annuelle moyenne 2010-2018 en %			Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2020 en hab/km ²
					Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent entrées/sorties	
Guadeloupe	403 355	376 879	- 26 476	- 6,6	- 0,4	0,5	- 0,9	221
Martinique	394 173	358 749	- 35 424	- 9	- 0,7	0,3	- 1,0	318
La Réunion	821 136	859 959	38 823	4,7	0,7	1,1	- 0,4	343
Guyane	229 040	290 691	61 651	26,9	2,6	2,3	0,3	3
Mayotte	217 091	279 471	62 380	+ 28,7	3,8(*)	3,3(*)	0,5(*)	747
France métro	62 765 235	64 897 954	62 380	3,4	0,4	0,4	0,0	119

(*) Variation annuelle moyenne entre 2012 et 2017 pour Mayotte.

Source : Insee, recensement et estimations de la population.

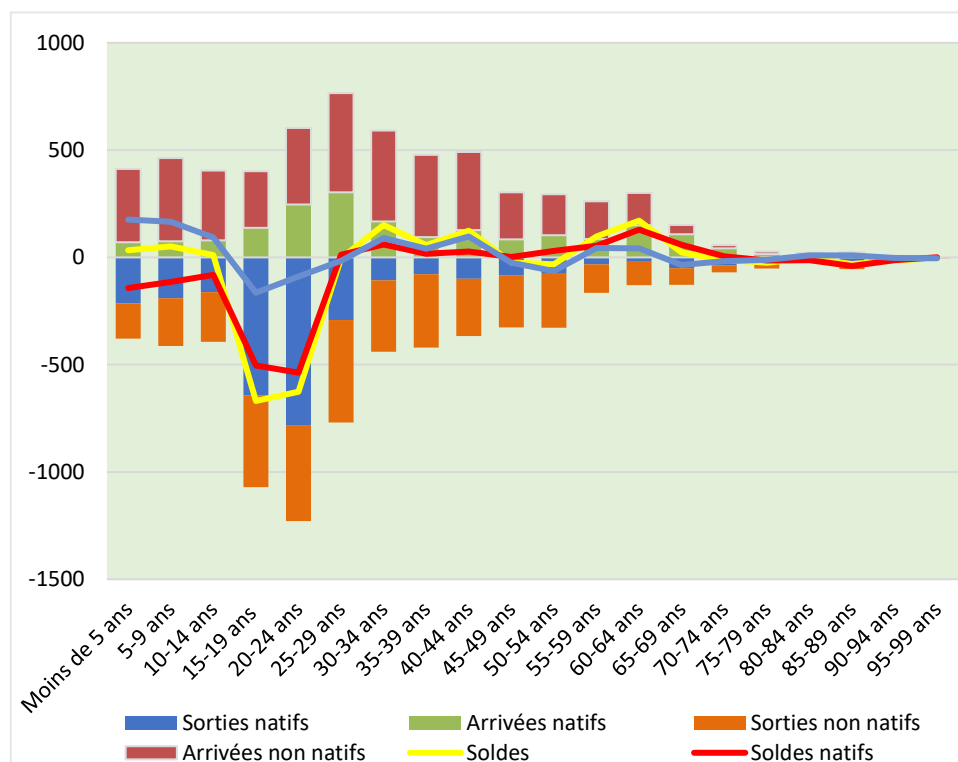
À l'instar de la Martinique, cette décroissance s'explique d'abord par l'accélération du déficit migratoire, avec un taux apparent des entrées-sorties qui retrouve son niveau des années 1970, époque où la politique très volontariste de l'État incitait au départ des jeunes adultes vers la métropole¹. Après un net ralentissement dans les années 1980-1990, les départs des jeunes adultes se sont de nouveau accélérés au début des années 2000, et le solde migratoire de l'île est depuis constamment négatif. De plus, les excédents du « *solde naturel* » qui, auparavant suffisaient à compenser ces pertes et à assurer la croissance de la population, se sont réduits, accentuant *de facto* la décroissance évoquée. En dix ans, la perte totale a été de 26 500 habitants (tableau 1).

¹ Faute d'un développement économique et de création d'emplois en nombre suffisant. Le Bumidom (Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'Outre-Mer) avait en charge la mise en œuvre de cette politique qui concernait principalement les Antilles et à un degré moindre La Réunion. L'arrêt de ce dispositif en 1982, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, a fortement ralenti ces départs et accentué les retours, redynamisant ainsi la croissance démographique. Entre 1982 et 1999, les mobilités se sont donc équilibrées : la Guadeloupe a comptabilisé autant de départs que d'arrivées.

A. LES MIGRATIONS EN GUADELOUPE : DES MOTIVATIONS QUI EVOLUENT AVEC L'AGE

L'intensité autant que les motivations de ces migrations varient selon les tranches d'âge. Le graphique 1 en souligne les particularités, avec des « départs » importants vers l'Hexagone qui concernent essentiellement de jeunes adultes : les uns, pour y poursuivre leurs d'études « post-bac », les autres dans l'espoir d'y trouver un emploi. Les jeunes femmes sont en plus grand nombre que leurs pairs masculins. Ce mouvement n'est que très partiellement compensé par les « arrivées d'actifs » plus âgés (25-40 ans), métropolitains pour la plus grande part qui s'installent souvent en famille avec des enfants en bas âge. Pour près d'un actif sur deux arrivant de métropole (natifs ou non natifs)², cette mobilité s'inscrit dans le cadre de mutations au sein du secteur public en vue – principalement (45 %) – d'occuper un poste de niveau « professions intermédiaires ». Viennent, ensuite, les « retours de natifs » qui, en fin de vie active, concrétisent leur souhait d'une « retraite au pays ». C'est cette réalité que soulignaient déjà les résultats de l'enquête MFV, montrant, en 2010, que 77 % des jeunes de 18 à 34 ans diplômés du supérieur aspiraient à quitter la Guadeloupe, tandis que les « natifs de retour » formaient, à cette même date, 31 % des 60 ans et plus résidant en Guadeloupe.

Graphique 1 : Migrations résidentielles de la Guadeloupe avec le reste de la France en 2017
(par âges quinquennaux et selon le lieu de naissance)



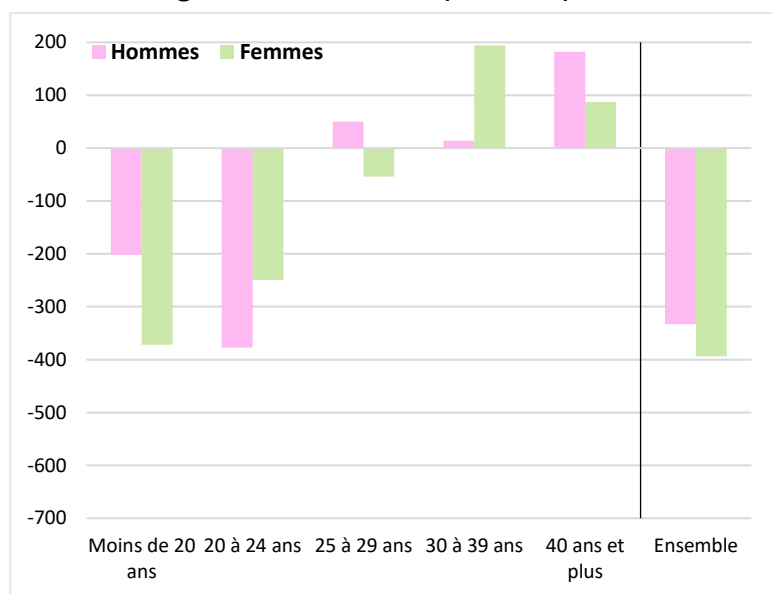
Source : Insee, recensement de la population 2017.

² Le marché du travail local offrant peu de perspectives d'emplois dans le privé, la mobilité professionnelle dans les Drom n'est guère conséquente que dans le secteur public.

B. UNE EMIGRATION TRES SELECTIVE QUI ACCELERE LE VIEILLISSEMENT

Au total, depuis la fin des années 1990, les départs de jeunes adultes (18-24 ans) dépassent largement les entrées³, creusant toujours plus le déficit migratoire. En atteste l'évolution négative du « solde apparent des entrées-sorties » dont la moyenne annuelle s'est établie à – 1,1 % entre 2012 et 2017, contre 0,6 % dans la période quinquennale précédente. Ce déficit est le premier moteur de la décroissance démographique guadeloupéenne, d'autant plus remarquable que les jeunes femmes y sont majoritaires (graphique 2 et tableau 2). Par leur caractère très sélectif, ces migrations accélèrent *de facto* le vieillissement de la population guadeloupéenne. En 2017, 40,5 % des jeunes natifs de Guadeloupe âgés de 20-24 ans et 45,5 % des 25-29 ans résidaient en métropole⁴. La perte est d'autant plus importante que ceux-là sont – en moyenne – plus diplômés et plus souvent en emploi que ceux du même âge restés au « pays ». Seule la Martinique affiche une dynamique comparable.

Graphique 2 : Décomposition du solde migratoire par tranche d'âge et sexe en 2017 (effectifs)



Source : Insee, recensement de la population 2017.

³ En revanche, les échanges demeurent très faibles avec les autres Drom : ils sont quasi nuls avec La Réunion, et ils ne dépassent pas les 10 % avec la Martinique et la Guyane.

⁴ L'émigration des natifs vers la Métropole est – depuis le milieu du siècle dernier – l'objet d'une politique publique constante, même si le volontarisme qui y préside a varié selon les périodes et les territoires. La Martinique, la Guadeloupe et – à un degré moindre – La Réunion ont fourni la très grande majorité des natifs des Drom aujourd'hui installés en métropole. Dans les années plus récentes, s'y ajoutent les arrivées en provenance de Guyane et de Mayotte.

Tableau 2 : Des migrations féminines plus importantes pour les moins de 20 ans et les 30-39 ans

Le solde migratoire par tranche d'âge et sexe en 2017 (effectifs)		
	Hommes	Femmes
Moins de 20 ans	- 201	- 372
20 à 24 ans	- 377	- 250
25 à 29 ans	50	- 54
30 à 39 ans	14	194
40 ans et plus	182	87
Ensemble	- 333	- 394

Source : Insee, recensement de la population 2017.

C. NETTE CHUTE DE LA NATALITE

Longtemps, aux Antilles, les pertes liées à l'émigration (déficit du solde migratoire) ont été compensées par les excédents du solde naturel (natalité > mortalité). Cet équilibre n'a désormais plus court. En baisse continue, le taux de natalité en Guadeloupe (11,3 ‰ en 2019, contre 14,3 ‰ en 2008) se rapproche de la moyenne métropolitaine (11 ‰, tableau 3). En baisse continue depuis les années 1960 (graphique 3), l'indicateur conjoncturel de fécondité⁵ (ICF) atteint 2,1 en 2019 et s'éloigne de celui des autres régions d'Outre-mer (2,39 à La Réunion, 3,63 en Guyane et 4,68 à Mayotte), la Martinique exceptée (1,95) (tableau 4). Il en résulte qu'en Guadeloupe le volume des naissances n'a cessé de décroître⁶ au cours des vingt dernières années, même si les Guadeloupéennes les plus jeunes (15 à 24 ans) affichent encore un taux de fécondité deux fois supérieur à la moyenne nationale (4,2 ‰, contre 2,4 ‰ en 2019, tableau 4 et graphique 4b) et une vie féconde plus précoce qu'en métropole. Les grossesses précoces (avant 20 ans) diminuent elles aussi, passant de 5,0 % à 3,3 % des naissances en à peine dix ans (2010-2019), et les naissances avant 18 ans ne représentent plus qu'une sur cent en 2019 (tableau 5).

⁵ L'indicateur conjoncturel de fécondité mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge demeuraient inchangés.

⁶ Parce qu'elle concerne en très large part des jeunes femmes en âge de procréer, l'émigration des natifs accentue du même coup la baisse de la natalité.

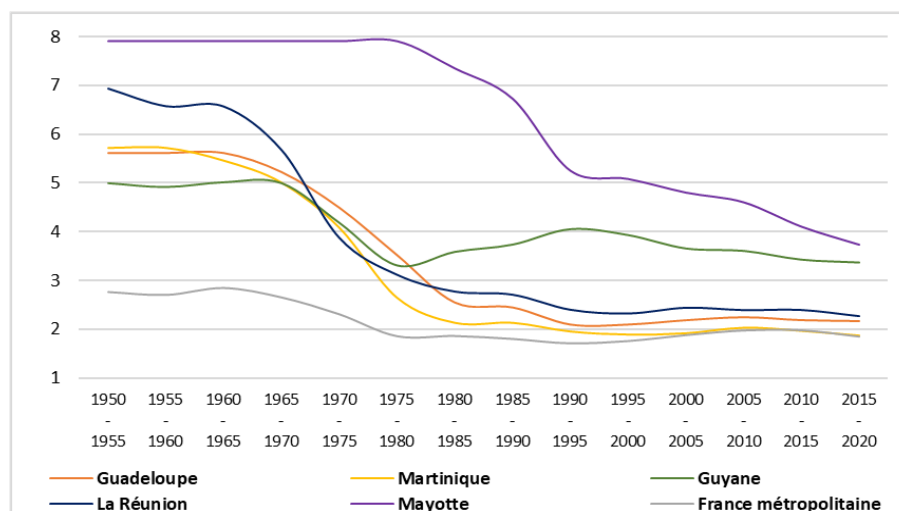
Tableau 3 : Taux de natalité et âge moyen de la mère à la naissance en 2019 et nombre de naissances en 2018 – Comparaisons régionales

	Taux de natalité en 2019 (en ‰)	Âge moyen de la mère à la naissance en 2019	Nombre de naissances vivantes domiciliées en 2018
France métro.	11,0	30,8	717 795
Guadeloupe	11,3	30,2	4 249
Martinique	9,9	29,9	3 670
Guyane	27,3	28,9	7 995
La Réunion	15,4	29,0	13 364
Mayotte	36,4	28,8	9 590
France	11,2	30,7	756 663

Note : données provisoires pour le taux de natalité et l'âge moyen de la mère, données définitives pour le nombre de naissances.

Source : Insee, état civil, estimations de population.

Graphique 3 : Évolution de l'ICF de 1950 à 2020 en France métropolitaine et dans les Drom

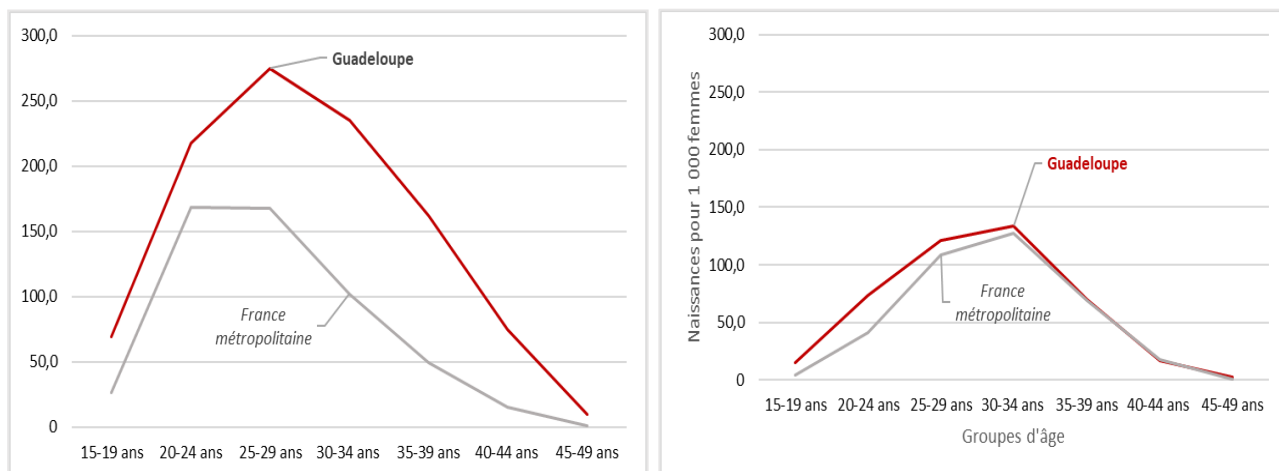


Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, Online Edition.

Graphique 4 : Evolution des taux de fécondité par groupes d'âges Comparaison Guadeloupe – France métropolitaine

a : 1965-1970

b : 2015-2020



Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019).
World Population Prospects 2019, Online Edition.

Tableau 5 : Part des grossesses avant 20 ans et mineures en France métropolitaine et dans les Drom en 2010 et 2019 (en %)

	2010		2019	
	Avant 20 ans	Dont mineures	Avant 20 ans	Dont mineures
Guadeloupe	5,0	1,3	3,3	1,0
Martinique	5,6	1,6	3,6	0,5
Guyane	13,4	5,4	10,8	4,1
La Réunion	8,3	2,6	4,9	1,1
Mayotte	8,3	2,8	8,5	3,1
France métro.	1,7	0,3	1,2	0,3

Source : Insee, état civil 2010 et 2019.

D. UNE MORTALITE ELEVEE ET UN SOLDE NATUREL HISTORIQUEMENT BAS

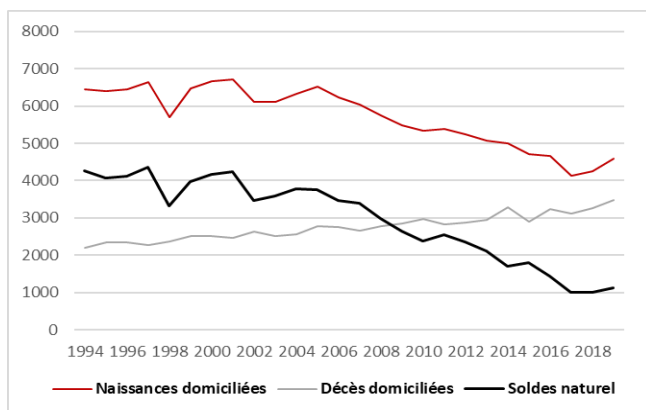
À ce recul de la natalité s'ajoute une progression continue des décès de + 30 % entre 2000 et 2018 (graphique 5 et tableau 6). Engagée au tournant des années 1990, la tendance est renforcée par l'arrivée aux âges de forte mortalité des générations nombreuses du *baby-boom*. De 6,4 ‰ en 2000, le taux de mortalité passe à 8,2 ‰ en 2017 et se rapproche de la moyenne nationale (9,0 ‰). Par ailleurs, la mortalité infantile⁷ demeure importante (8,5 ‰ en 2017 contre 3,6 ‰ en métropole, tableau 7) en raison, semble-t-il, de la forte prévalence des maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires, hypertension artérielle) qui auraient pour effet d'impacter le bon déroulement des grossesses et des naissances.

Au total, combinant leurs effets, tous les facteurs examinés concourent, comme en Martinique, au dépeuplement du territoire : chute importante et continue des naissances, accentuée par l'émigration d'une grande part des Guadeloupéennes en âge d'avoir un enfant (25 à 34 ans) ;

⁷ Nombre de décès d'enfants avant l'âge de 1 an/1 000 naissances vivantes.

augmentation des décès, avec l'arrivée des générations pleines du *baby-boom* aux âges de forte mortalité. L'ensemble se traduit par un recul continu du « solde naturel » qui, de + 4 255 en 1994, a chuté à + 1 132 en 2019 (tableau 6).

Graphique 5 et Tableau 6 : Naissances, décès et solde naturel en Guadeloupe de 1994 à 2019



Année	Naissances	Décès	Solde naturel
1994	6 458	2 203	4 255
2004	6 339	2 550	3 789
2005	6 534	2 769	3 765
2013	5 069	2 951	2 118
2014	5 001	3 290	1 711
2015	4 714	2 906	1 808
2016	4 653	3 227	1 426
2017	4 126	3 121	1 005
2018	4 249	3 258	991
2019	4 601	3 469	1 132

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Tableau 7 : La mortalité infantile demeure nettement plus élevée qu'au niveau national – Mortalité infantile par département et région en 2017

Départements et régions	Nés vivants (a)	Décédés de moins d'un an (b)	Décédés de moins de 7 jours (b)	Décédés de moins de 28 jours (b)	Taux de mortalité	
					Infantile (c)	Néonatale (d)
Guadeloupe	4 126	35	15	26	8,5	6,3
Martinique	3 640	40	23	34	11,0	9,3
Guyane	8 057	84	42	54	10,4	6,7
La Réunion	13 708	87	56	71	6,3	5,2
Mayotte (e)	9 762	86	35	47	8,8	4,8
Ensemble Drom	39 293	332	171	232	8,4	5,9
Métropole (f)	730 242	2 639	1 354	1 935	3,6	2,6
France entière (g)	769 553	2 967	1 524	2 165	3,9	2,8

a. Département de domicile de la mère.

b. Département de domicile du décédé.

c. Décès d'enfants de moins de 1 an pour 1 000 enfants nés vivants.

d. Décès d'enfants de moins de 28 jours pour 1 000 enfants nés vivants.

e. Les indicateurs concernant la mortalité à Mayotte sont diffusés, mais sont peu fiables. Pour ce département, les données sur les décès sont à considérer prudemment car elles sont probablement sous-estimées.

f. Sous-total des événements ayant eu lieu en France métropolitaine. Certaines personnes (mères de nouveau-nés en métropole ou enfants décédés en métropole) peuvent ne pas résider en métropole.

g. Total des événements ayant eu lieu en France (96 départements métropolitains + 5 départements d'outre-mer). Certaines personnes (mères de nouveau-nés en France ou enfants décédés en France) peuvent ne pas résider en France.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

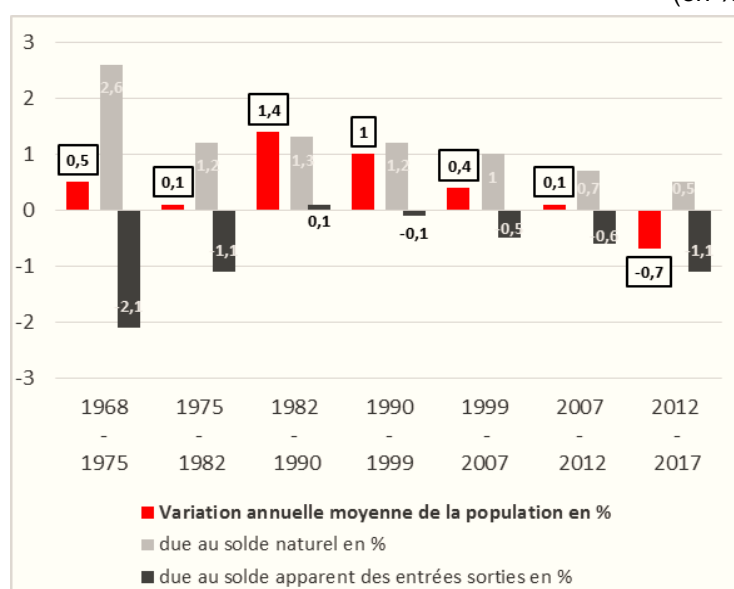
E. DEFICIT MIGRATOIRE ET DECROISSANCE DEMOGRAPHIQUE (2010-2020)

Engagé dans les années 1980, le ralentissement de la croissance démographique a laissé place, au tournant des années 2010, à une baisse de la population (tableau 8 et graphique 6). Le recul (–

0,7 % par an) des années 2012-2017 témoigne de la nette rupture avec la période antérieure où l'évolution, certes fortement ralentie, était encore positive (+ 0,1 % par an). Cette rupture, combinée à l'accentuation du déficit migratoire⁸, concourt de facto à l'accélération du vieillissement. Le déficit demeure cependant moindre que dans les années 1970-1980, lorsque l'État menait une politique incitative d'émigration à destination de l'Hexagone.

Graphique 6 : Variation annuelle moyenne de la population de 1968 à 2017

(en %)



Lecture : depuis 2007, la Guadeloupe enregistre un recul continu de sa population (- 0,7 % par an entre 2012 et 2017), lié à un déficit croissant de son « solde migratoire » (de - 0,3 à - 1,1 %), que n'équilibre plus « son solde naturel » en net recul (+ 0,5 %).

Tableau 8 : Évolution démographique de la Guadeloupe et effets des migrations

(en %)

	Variation annuelle moyenne de la population en %	due au solde naturel en %	due au solde apparent des entrées et sorties en %
1968 - 1975	0,5	2,6	- 2,1
1975 - 1982	0,1	1,2	- 1,1
1982 - 1990	1,4	1,3	0,1
1990 - 1999	1	1,2	- 0,1
1999 - 2007	0,4	1	- 0,5
2007 - 2012	0,1	0,7	- 0,6
2012 - 2017	- 0,7	0,5	- 1,1

Source : Insee, recensements de la population (exploitations principales), état civil.

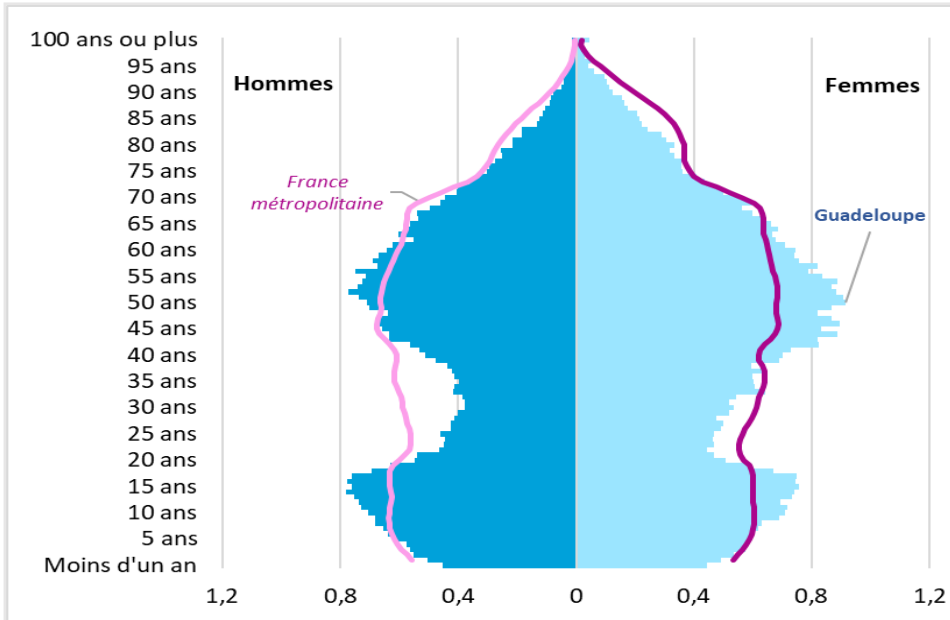
F. UNE PYRAMIDE DES AGES TRÈS PARTICULIÈRE

Reflet direct des évolutions précédemment décrites, la pyramide des âges de la Guadeloupe présente une structure très spécifique en forme de sablier (graphique 7), quasi identique à celle de la Martinique, qui se démarque nettement de celle de la France métropolitaine, et plus encore de la Guyane ou de Mayotte. Le net rétrécissement de sa base (enfants de moins de 5 ans) reflète le

⁸ De - 0,6 % l'an de 2007 à 2012, le déficit s'accroît à - 1,1 % en moyenne annuelle entre 2012 et 2017.

recul de la natalité, tandis que le creux observé pour les jeunes adultes (20 à 35 ans) témoigne de l'intensité de leur émigration. Par contraste, se dégagent la part relative des jeunes âgés de 10 à 19 ans, et celle plus conséquente des adultes en âge d'activité (40-60 ans) dont beaucoup approchent de l'âge de la retraite.

Graphique 7 : Pyramide des âges de la Guadeloupe et comparaison métropolitaine en 2017



Source : Insee, estimations de population 2017.

Tableau 9 : Indicateurs démographiques en Guadeloupe et en France métropolitaine en 2017

	Guadeloupe	Métropole
Population au 1 ^{er} janvier 2016	394 110	64 479 018
Population estimée au 1 ^{er} janvier 2018	390 704	65 018 096
Natalité, fécondité		
Naissances domiciliées	4 126	728 100
Taux de natalité (en ‰)	9,6	11,2
Âge moyen de la mère (en nombre d'années)	30,3	30,8
Indicateur conjoncturel de fécondité (en nombre d'enfants nés vivants pour 100 femmes)	194	185
Mortalité		
Décès domiciliés	3 121	591 371
Taux brut de mortalité – Ensemble (en ‰)	8,2	9,0
Taux brut de mortalité – Femmes (en ‰)	7,1	8,8
Taux brut de mortalité – Hommes (en ‰)	9,4	9,3
Espérance de vie à la naissance – Femmes (en nombre d'années)	84,1	85,4
Espérance de vie à la naissance – Hommes (en nombre d'années)	77,0	79,5
Taux de mortalité infantile (en ‰)	8,5	3,6
Nuptialité		
Nombre de mariages domiciliés	1 136	224 106*
Taux brut de nuptialité** (en ‰)	3,0	3,6
Nombre de Pacs conclus**	242	187 248
Nombre de divorces prononcés**	659	120 731

* : 2016. ** : 2015.

Source : Insee, recensement de la population (exploitation principale), estimations de population, état-civil.

G. LE SUD DE BASSE-TERRE ET MARIE-GALANTE LES PLUS AFFECTÉES PAR LE DEPEULEMENT

La dynamique de dépeuplement/vieillessement n'affecte pas de manière égale l'ensemble de la Guadeloupe. Si toutes les **communautés d'agglomération (CA)** enregistrent une perte de population, les plus concernées sont celles du Grand Sud Caraïbe et de Marie-Galante dont les effectifs reculent de 1 % en moyenne par an entre 2012 et 2017 (tableau 10 et carte 1). Rares sont les communes qui comptent un surplus d'habitants. Parmi ces exceptions, le « *Lamentin* » et « *Baillif* » (+ 0,6 % et + 0,9 % par an) paraissent tirer profit de leur proximité avec la zone industrielle de Jarry qui concentre une grande part de l'activité économique de l'Île⁹. À l'inverse, les communes des « *Abymes* », « *Saint-François* » et « *Anse-Bertrand* » enregistrent des pertes importantes, supérieures à – 2,5 % par an en moyenne (carte 2). En dépit de ces reculs démographiques, la Guadeloupe affiche une densité moyenne de 240 hab/km² (très supérieure à celle de la métropole avec 119 hab/km²), avec de fortes disparités internes (tableau 10) dont, par exemple, le contraste

⁹ En conséquence, les trois communes de la CA de Cap Excellence concentrent plus d'un quart de la population et près de la moitié des emplois.

entre la **CA de Cap Excellence** qui, regroupant un quart de la population de l'île, affiche une densité de 167 hab/km², et la **CA du Nord Grande Terre** dont la densité atteint 772 hab/km².

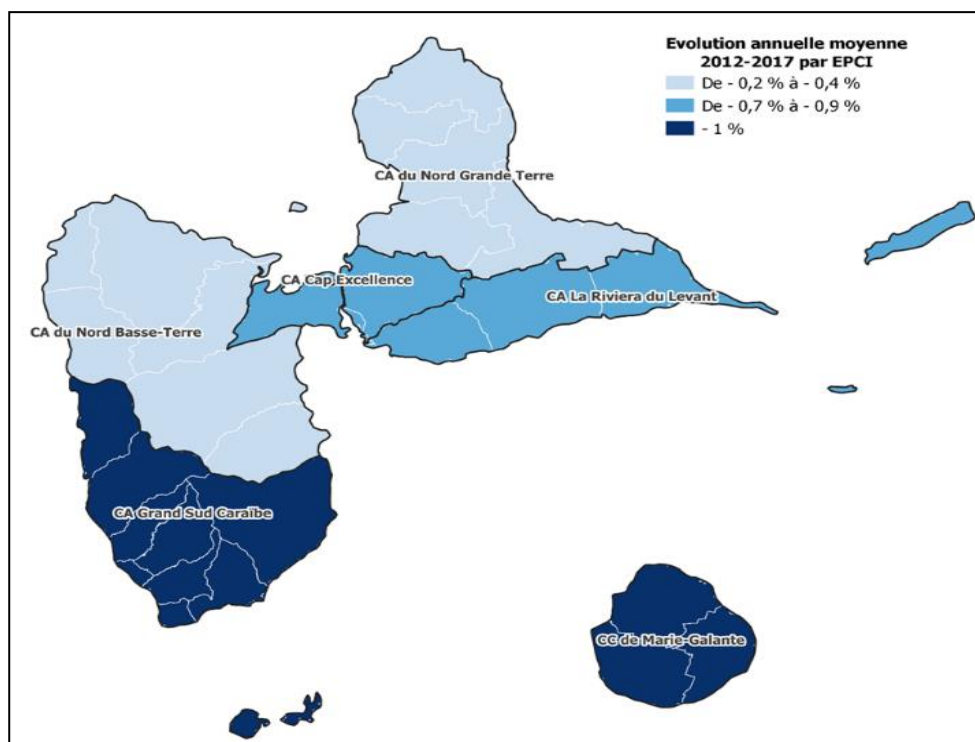
Tableau 10 : La Guadeloupe perd chaque année en moyenne 0,7 % de sa population

Population des communautés d'agglomération. Évolution entre 2012 et 2017 (effectifs et taux annuel moyen)					
	Population municipale au 1 ^{er} janv 2017	Population municipale au 1 ^{er} janv 2012	Évolution 2012-2017 (en nombre d'hab)	Taux d'évolution annuel moyen 2012-2017 (en %)	Densité hab /km ²
CA du Nord Grande Terre	57 783	58 344	- 561	- 0,2	772,4
CA La Riviera du Levant	64 722	67 654	- 2 932	- 0,9	229,7
CA Cap Excellence	100 343	104 180	- 3 837	- 0,7	167,3
CA du Nord Basse-Terre	77 755	78 920	- 1 165	- 0,3	311,7
CA Grand Sud Caraïbe	78 890	82 928	- 4 038	- 1,0	178,0
CC de Marie-Galante	10 760	11 288	- 528	- 1,0	68,1

CA : communauté d'agglomération. CC : communauté de communes.

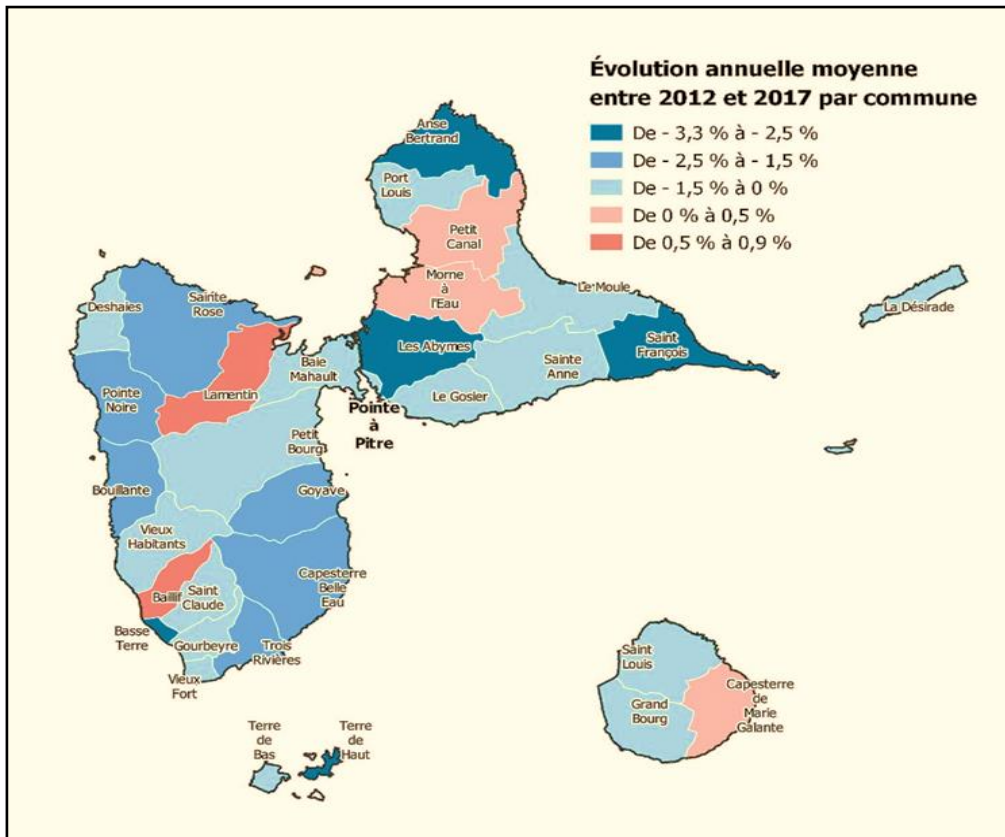
Source : Insee, recensements de la population 2012 et 2017.

Carte 1 : Évolution annuelle moyenne de la population en Guadeloupe entre 2012 et 2017, par EPCI – Un dépeuplement particulièrement marqué dans les CA du Sud de Basse-Terre et de Marie-Galante



Source : Insee, recensements de la population 2012 et 2017.

Carte 2 : Évolution de la population en Guadeloupe par communes entre 2012 et 2017 – Les Abymes et Basse-Terre perdent le plus de population.



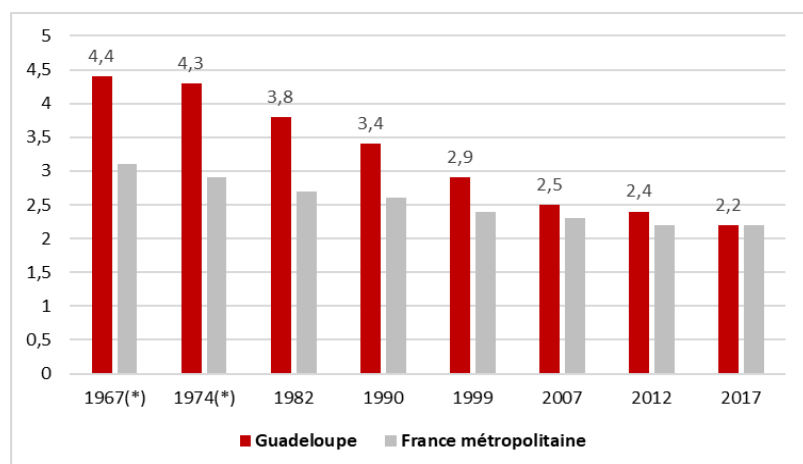
Source : Insee, recensements de la population 2012 et 2017.

II. Ménages et familles

A. DES MENAGES DONT LA TAILLE EST EN NET RECUL

Les évolutions observées dans la composition des ménages témoignent, elles aussi, des mutations de la société guadeloupéenne. À l'égal de la Martinique, les changements touchent à leur composition, à leur structure et, surtout, à leur taille. De 4,4 en 1967, le nombre de personnes par ménage s'est réduit à 2,9 en 1999, puis à 2,2 en 2017, en deçà de la moyenne métropolitaine (2,3) (graphique 8). Un recul qui témoigne, tout à la fois, de la baisse continue de la fécondité, de la décohabitation des jeunes, de la progression des ménages d'une personne seule souvent âgée¹⁰ (+ 11,4 points entre 1999 et 2017) et de la raréfaction des ménages multigénérationnels¹¹ (tableau 11). La part des ménages composés d'une famille monoparentale est en Guadeloupe (comme en Martinique) trois fois supérieure à la moyenne nationale (soit 41,1 % contre 16,2 %). À l'inverse celle des ménages composés d'un « couple sans enfant » est nettement moindre. L'évolution est tout aussi remarquable pour les familles, avec une réduction de près de moitié de la part des familles nombreuses¹² (de 17,1 % en 1999 à 9,3 % en 2017), rejoignant ainsi la moyenne métropolitaine (9,3 %). Il en va de même des familles de deux enfants (tableau 12).

Graphique 8 : Évolution de la taille des ménages en Guadeloupe de 1967 à 2017



(*) 1968 et 1975 pour la métropole.

Source : Insee, recensements de la population de 1967, 1974, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012 et 2017.

¹⁰ Cela est plus rarement le cas des jeunes célibataires. Comparés à leurs pairs métropolitains, la décohabitation des jeunes antillais est nettement moindre : l'absence fréquente de revenu liée à un taux d'emploi nettement plus faible rend plus difficile l'accès au logement.

¹¹ Ils sont regroupés sous l'appellation de « ménages complexes ». Il s'agit pour l'essentiel de ménages multigénérationnels où cohabitent des (ou un des) grands-parents avec leurs enfants (parfois leurs petits-enfants). Bien qu'en recul, ils sont plus nombreux en Martinique qu'en métropole. Les « autres ménages » sont ceux composés de plusieurs personnes sans lien de parenté.

¹² Trois enfants mineurs, ou plus, au domicile.

Tableau 11 : Evolution des types de ménages en Guadeloupe de 1999 à 2017

Guadeloupe	Nombre de ménages						Population des ménages		
	1999	%	2007	%	2017	%	1999	2007	2017
Ensemble	144 818	100,0	156 277	100	172 057	100	419 050	397 717	386 100
Ménages d'une personne	35 257	24,3	45 867	29,4	61 474	35,7	35 257	45 867	61 474
<i>Hommes seuls</i>	18 486	12,8	21 755	13,9	27 944	16,2	18 486	21 755	27 944
<i>Femmes seules</i>	16 771	11,6	24 112	15,4	33 530	19,5	16 771	24 112	33 530
Autres ménages sans famille	6 008	4,1	5 678	3,6	5 146	3	14 187	14 163	12 361
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	103 553	71,5	104 732	67	105 437	61,3	369 606	337 687	312 264
<i>Un couple sans enfant</i>	20 670	14,3	24 534	15,7	28 612	16,6	47 279	53 344	61 218
<i>Un couple avec enfant(s)¹³</i>	49 775	34,4	43 527	27,9	34 900	20,3	213 378	174 811	134 458
<i>Une famille monoparentale</i>	33 108	22,9	36 671	23,5	41 925	24,4	108 949	109 532	116 588

Source : Insee, recensements de la population de 1999, 2007 et 2017.

Tableau 12 : Répartition des familles par types de familles en Guadeloupe en 1999, 2007 et 2017

Guadeloupe	Nombre de familles					
	1999	%	2007	%	2017	%
Ensemble	109 430	100	107 584	100	108 414	100
Famille - Couple avec enfant(s)	50 171	45,8	43 730	40,0	35 054	32,0
Famille monoparentale	38 209	34,9	39 034	35,7	44 509	40,7
<i>Famille monoparentale - père</i>	4 183	3,8	3 460	3,2	4 634	4,2
<i>Famille monoparentale - mère</i>	34 026	31,1	35 574	32,5	39 875	36,4
Famille - Couple sans enfant	21 050	19,2	24 820	22,7	28 852	26,4
Famille - 0 enfant de moins de 25 ans	33 679	30,8	36 983	33,8	44 867	41,0
Famille - 1 enfant de moins de 25 ans	31 789	29,0	31 171	28,5	31 738	29,0
Famille - 2 enfants de moins de 25 ans	25 275	23,1	24 883	22,7	21 725	19,9
Famille - 3 enfants de moins de 25 ans	12 268	11,2	10 100	9,2	7 338	6,7
Famille - 4 enfants ou plus de moins de 25 ans	6 419	5,9	4 447	4,1	2 747	2,5

Source : Insee, recensements de la population de 1999, 2007 et 2017.

B. PLUS DE LA MOITIÉ DES ENFANTS MINEURS VIVENT DANS UNE FAMILLE MONOPARENTALE, DANS DES CONDITIONS DE VIE SOUVENT TRÈS PRÉCAIRES

La Guadeloupe partage avec la Martinique la particularité de compter une très grande part de familles monoparentales, dirigées neuf fois sur dix par une femme. Une réalité qui s'accorde avec l'importance des naissances hors mariages (80 %, soit 20 points de plus qu'en Métropole), et celle des naissances non-reconnues par le père (tableau 13). En 2017, 53,4 % des enfants mineurs

¹³ Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille, quel que soit son âge, si elle est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage (avec lesquels elle constituerait alors une famille en tant qu'adulte). L'enfant d'une famille peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, un enfant adopté ou un enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant d'une famille. Un petit-fils ou une petite-fille n'est pas considéré comme « enfant d'une famille ». Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental est compté parmi les couples sans enfant.

vivaient dans une famille monoparentale (contre 21 % en métropole)¹⁴ quasi exclusivement avec leur mère qui, une fois sur deux, était sans emploi. Cette situation de très grande vulnérabilité explique combien ces familles sont dépendantes des politiques sociales. Outre son importance en nombre, la monoparentalité en Guadeloupe a pour autre caractéristique marquante d'être durable.

Tableau 13 : Part des naissances non reconnues par le père
(en %)

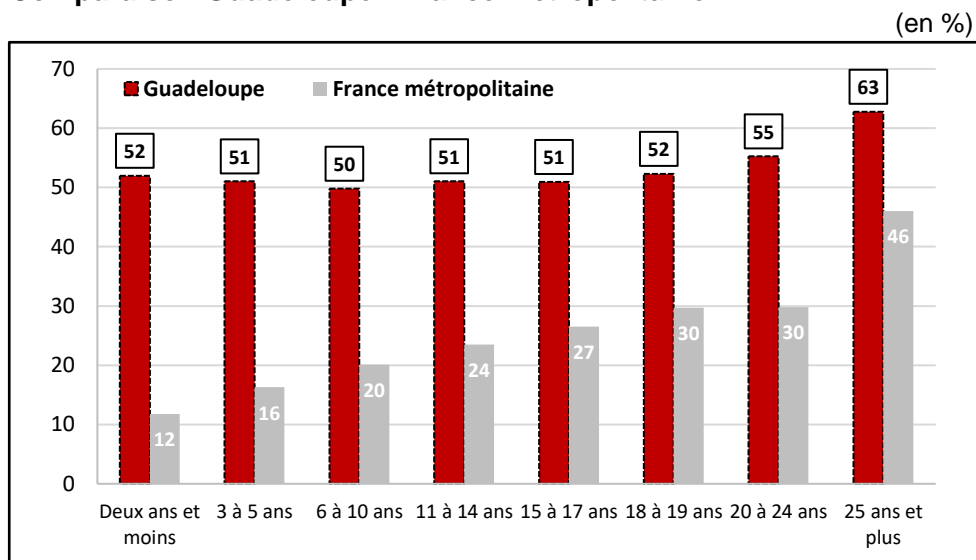
Département de domicile de la mère	2010	2019
Guadeloupe	65,1	62,8
Martinique	55,3	54,4
Guyane	49,4	68,3
La Réunion	36,4	25,6
Mayotte	–	10,1
France métropolitaine	8,8	12,1

Source : Insee, état civil 2010 et 2019.

Si dès le plus jeune âge, plus d'un enfant sur deux vit seul avec sa mère, l'enquête MFV a montré que cette situation perdure souvent jusqu'à leur adolescence, voire au-delà. Un examen détaillé des conditions de la vie des enfants des familles en témoigne. Les graphiques 9a et 9b, établis à partir de données du RP 2017, montrent qu'à tous les âges, la part des enfants vivant au sein d'une famille monoparentale demeure toujours très nettement supérieure en Guadeloupe par rapport à la métropole.

Graphique 9a : Part des enfants vivant au sein d'une famille monoparentale selon l'âge de l'enfant en 2017

Comparaison Guadeloupe - France métropolitaine

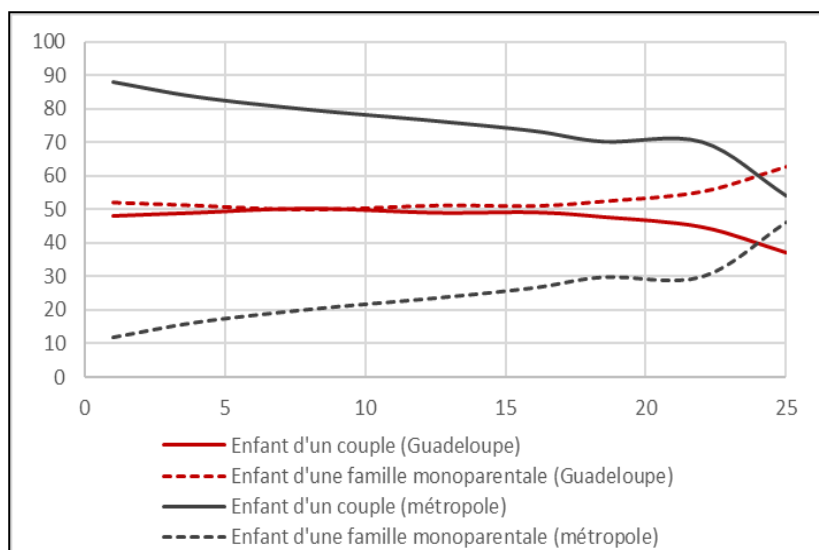


¹⁴ Ils ne sont que 39 % à vivre avec leurs deux parents et leurs frères et sœurs s'ils en ont (contre 68 % en France métropolitaine).

Graphique 9b : Répartition des enfants par structure familiale en fonction de leur âge en 2017

Comparaison Guadeloupe – métropole

(en %)

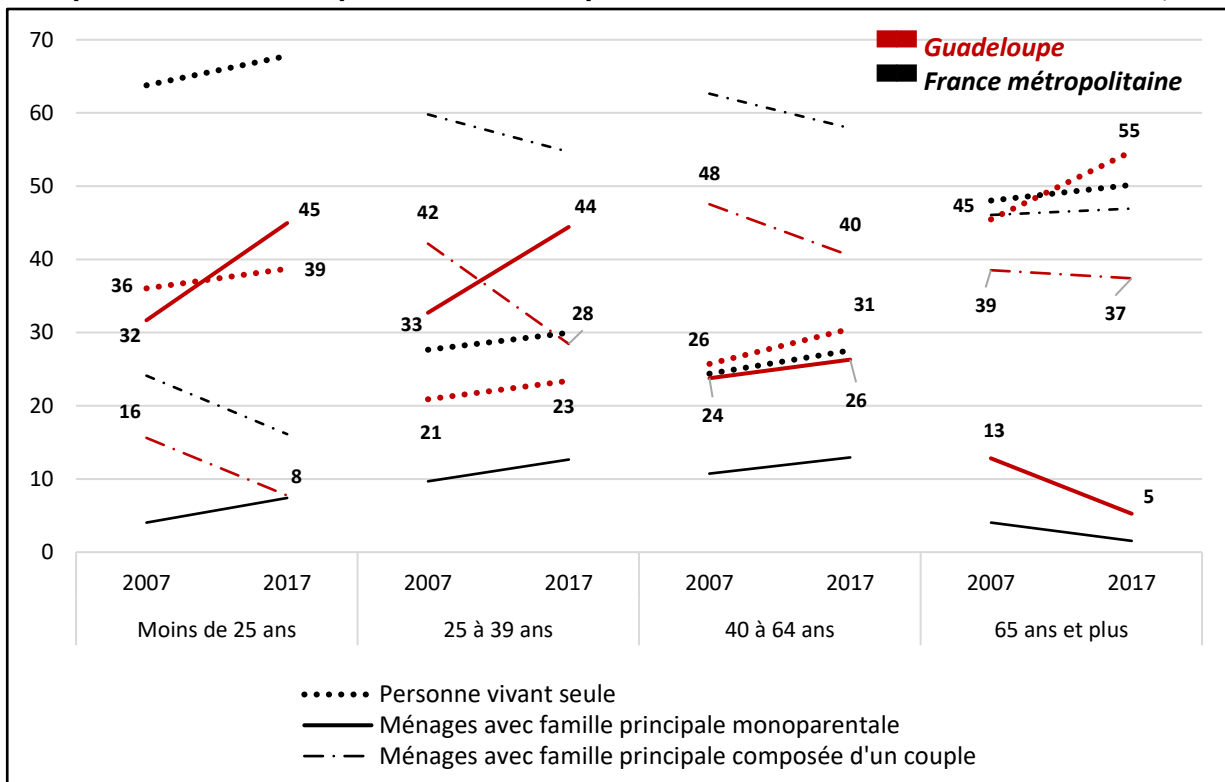


Source : Insee, recensement de la population, 2017.

En conséquence, les ménages constitués d'une famille monoparentale – en forte croissance depuis dix ans – sont les plus fréquents chez les moins de 40 ans (graphique 10). Entre 2007 et 2017, ils ont progressé de 13 points chez les moins de 25 ans (de 32 % à 45 %) et de 11 points pour les 25-39 ans (de 33 % à 44 %). Les ménages formés d'un « couple » ne sont les plus nombreux que parmi les 40-64 ans, mais en recul de 8 points entre 2007 et 2017 (de 48 % à 40 %). À 65 ans et plus, ce sont les ménages d'une « personne vivant seule » qui dominent, affichant même une forte progression sur la période, de 45 % à 55 %.

En métropole, les ménages constitués d'une famille monoparentale sont, à l'inverse, les moins nombreux et ce à tous les âges. Chez les moins de 25 ans, les ménages d'une personne vivant seule sont de loin les plus nombreux (68 %), alors que dans la génération des 25-39 ans, ceux composés d'un « couple » deviennent majoritaires (55 %).

Graphique 10 : Évolution du type de ménage entre 2007 et 2017, selon l'âge de la personne de référence du ménage
Comparaison Guadeloupe - France métropolitaine (en %)



Source : Insee, recensements de la population 2007 et 2017.

III. Enjeux de santé en Guadeloupe

A. UN GUADELOUPEEN SUR DEUX EST EN SURPOIDS, UN SUR QUATRE EST OBESE

En Guadeloupe, le surpoids et l'obésité demeurent une des préoccupations majeures. L'enquête Kannari¹⁵ conduite en 2013 avait évalué à 57 % la prévalence du surpoids chez les Guadeloupéens de 16 ans ou plus, et à 23 % celle de l'obésité abdominale¹⁶. Une réalité qui affecte davantage les femmes qui étaient donc plus fréquemment obèses (31 %, contre 12 % des hommes) et plus précocement (dès 25 ans, contre 45 ans pour les hommes), avec une prévalence particulièrement forte chez les moins diplômées. L'étude avait également établi que près de la moitié des Guadeloupéens étaient exposés à un risque accru de diabète de type 2 et de maladies cardio-vasculaires. Là encore, les femmes plus que les hommes¹⁷. En outre, 10 % des Guadeloupéens de corpulence normale présentaient une obésité abdominale, avec une probabilité plus forte de développer un diabète ou une maladie cardio-vasculaire. L'enquête santé européenne de 2019 confirme ces résultats avec 53 % des Guadeloupéennes qui s'y révèlent en surpoids ou en obésité contre 40 % des métropolitaines¹⁸.

B. UNE MORTALITE PREMATUREE PAR MALADIES CARDIO-VASCULAIRES ELEVEE

Toutes causes confondues, les taux standardisés de mortalité en Guadeloupe sont comparables aux moyennes nationales en 2011-2013¹⁹. En revanche, la mortalité prématurée (décès avant 65 ans) y apparaissait relativement élevée (au 3^e rang après les Hauts-de-France et la Guyane), avec un risque accru dû aux maladies cardio-vasculaires plus marqué pour les femmes : le différentiel avec le niveau national était de + 60,2 % pour les femmes contre + 37,4 % chez les hommes.

Pour les cancers, en revanche, l'étude constatait une très nette sous-mortalité en comparaison des taux moyens enregistrés au niveau national en 2011-2013. En comparaison de nombre de régions

¹⁵ L'enquête Kannari, réalisée en 2013, permet de décrire l'excès de masse grasse au sein de la population adulte de 16 ans et plus à l'aide de deux indicateurs : la prévalence du surpoids et de l'obésité mesurée grâce à l'indice de masse corporelle (IMC) et l'obésité abdominale mesurée avec le tour de taille [1, 2]. Elle a été conduite en population générale, auprès de deux échantillons de personnes résidant respectivement en Guadeloupe et en Martinique. En Guadeloupe, elle a concerné 805 personnes âgées de 16 ans ou plus qui ont été interrogées, pesées et mesurées à leur domicile. L'un de ses objectifs était de décrire les évolutions de l'état de santé des populations en termes de surpoids, obésité et autres maladies d'intérêt : hypertension artérielle, diabète, hypercholestérolémie et asthme. Elle a fait l'objet d'un partenariat entre l'INVS (institut de veille sanitaire), l'Anses (agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation de l'environnement et du travail), les ARS (agences régionales de santé) et les ORS (observatoires régionaux de santé) de Guadeloupe et de Martinique et l'Insee.

¹⁶ Selon la norme IDF (international diabetes federation). L'IMC, indice de masse corporelle, se calcule par le poids (en kg) divisé par la taille (en m) au carré. Surpoids : $IMC \geq 25,0 \text{ kg/m}^2$ (norme OMS). Obésité : $IMC \geq 30,0 \text{ kg/m}^2$ (norme OMS). Obésité abdominale : tour de taille supérieur à 94 cm chez l'homme et 80 cm chez la femme (norme IDF).

¹⁷ En Martinique, l'enquête révélait des prévalences de surpoids similaires pour les femmes, mais une obésité supérieure chez les hommes.

¹⁸ Leduc A., Deroyon T., Rochereau T., Renaud A., 2021, Premiers résultats de l'enquête santé européenne (EHIS) 2019, *Les dossiers de la Drees*, n° 78, avril.

¹⁹ Elle se situe au 8^e rang des 18 régions pour les hommes et au 10^e rang pour les femmes.

métropolitaines, la situation apparaissait aussi plus favorable pour la mortalité liée à la consommation d'alcool²⁰ ou de tabac²¹.

²⁰ Cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS), cirrhoses du foie, psychoses alcooliques ou alcoolisme. Avec toutefois une évolution favorable pour les hommes (– 29,4 %), mais non significative pour les femmes.

²¹ Cancers du poumon, cardiopathies ischémiques, bronchopneumopathies chroniques obstructives (BPCO).

IV. Le vieillissement

A. DES GRANDS AINÉS PLUS NOMBREUX ET PLUS SOUVENT SEULS DANS LEUR MENAGE

Déficit migratoire, baisse de la natalité accentuée par les départs en nombre de jeunes femmes en âge de procréer²², arrivées au « grand-âge » des générations du *baby-boom*, « retours » de natifs d'âge mûr souhaitant « finir leurs vieux jours au pays », tout contribue à l'accélération du vieillissement de la population guadeloupéenne, en parallèle à sa décroissance. Avec – pour les années à venir – un triple enjeu : démographique, économique et sanitaire.

En témoigne l'âge médian qui, en 2020, dépasse celui de la France hexagonale (45,6 ans contre 41,1 ans). En dix ans (2007-2017), les effectifs des moins de 20 ans ont diminué de 1,9 % l'an en moyenne (contre – 0,2 au niveau national). Leur part s'est ainsi réduite de près de 12 points entre 1990 et 2017, soit la baisse la plus importante après la Martinique, alors qu'en métropole le recul n'a été que de 4 points (tableau 14). À l'inverse, pour les 65 ans et plus la progression a été près de deux fois plus rapide qu'en métropole (+ 10 points contre + 6 points) ; de même pour les 75 ans ou plus (+ 3,2 % par an, contre + 1,5 %).

Ces évolutions s'accordent avec la progression continue de l'espérance de vie qui se rapproche des moyennes nationales, avec un écart hommes/femmes tendant à se réduire (tableau 15). Elle s'est établit, en 2019, à 76,4 ans pour les hommes et à 84,7 pour les femmes (contre 74,6 ans et 81,6 en 2000). Le vieillissement concourt à l'augmentation du nombre de personnes vivant seules : elles forment 35,7 % des ménages en 2017, contre 24,3 % en 1999, soit une hausse de 11,4 points en à peine vingt ans. Si toutes les tranches d'âge sont concernées, la progression la plus remarquable est celle des 65 ans et plus qui, on l'a vu, sont plus de la moitié à vivre seuls en 2017, soit 10 points de plus (55 % contre 45 %) que dix ans auparavant (graphique 10).

Tableau 14 : La population guadeloupéenne par grandes classes d'âges (en %)

Évolution de 1990 à 2017												
Département/ Pays	1990			1999			2007			2017		
	– de 20 ans	20- 64 ans	65 ans et plus	– de 20 ans	20- 64 ans	65 ans et plus	– de 20 ans	20- 64 ans	65 ans et plus	– de 20 ans	20- 64 ans	65 ans et plus
Guadeloupe	37,6	54,5	7,9	32,7	57,1	10,2	30,7	56,9	12,4	25,9	56,1	18,0
Martinique	34,8	55,7	9,4	30,6	57,7	11,7	28,6	57,6	13,8	23,3	56,8	19,9
Guyane	44,1	52,1	3,8	44,4	51,7	3,8	44,5	51,8	3,8	42,2	52,5	5,4
La Réunion	39,9	54,2	5,8	37,7	55,8	6,5	35,0	57,2	7,8	31,0	57,9	11,1
Mayotte	–	–	–	–	–	–	54,4	43,3	2,4	53,8	43,6	2,7
France métro.	27,8	58,3	13,9	25,7	58,5	15,9	24,8	58,7	16,5	24,2	56,3	19,5

Source : Insee, recensements de la population de 1990, 1999, 2007 et 2017.

²² Voir la forme très caractéristique de la pyramide des âges, avec son double déficit : entre 20-39 ans et entre 0 et 10 ans.

Tableau 15 : L'espérance de vie à différents âges

	À la naissance				À 20 ans				À 40 ans				À 60 ans			
	2000		2019		2000		2019		2000		2019		2000		2019	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Guadeloupe	74,6	81,6	76,4	84,7	55,6	62,3	57,5	65,3	37,6	43,1	39,9	46	21,2	24,6	23,4	27,7
Martinique	75,3	82,2	78,8	84,3	56,3	62,8	59,8	65,4	37,9	43,5	41,3	46,2	20,7	25,1	23,8	27,7
Guyane	72,1	80,2	76,6	83,8	54,1	61,6	57,8	65	36,3	43,2	39,3	45,7	19,6	25,1	22,3	27,7
La Réunion	72	80,2	78,5	84,7	52,9	60,9	59,2	65,4	34,5	41,5	40,4	45,8	19,1	23,4	23	27,1
Mayotte	–	–	74,8	76,9	–	–	56,2	58	–	–	37,7	38,9	–	–	20,2	21,4
France métro	75,3	82,8	79,8	85,7	56,1	60,3	63,4	66,1	37,3	43,9	41,1	46,4	20,5	25,6	23,4	27,8

H : hommes. F : femmes.

Source : Insee, état civil, estimations de population (données provisoires).

B. UN VIEILLISSEMENT INEGALEMENT REPARTI SUR LE TERRITOIRE

Si globalement la Guadeloupe vieillit (tableau 16), l'importance de ce vieillissement varie notablement d'une région à l'autre (cartes 3 et 4). La première concernée est **la communauté des communes de Marie-Galante** dont l'indice de vieillissement²³ a le plus fortement progressé (de 65 à 103,4 entre 2007 et 2017) ; suivie de la communauté d'agglomération Grand Sud Caraïbes (de 48,8 à 85,1). À l'inverse, la situation la plus favorable demeure celle de **CA de Cap Excellence**, (de 34,4 à 56,2). Ces cinq dernières années, cet indice a augmenté en moyenne de 4 % par an, avec toutefois une accélération plus vive dans les communautés où il était déjà élevé, alors qu'elle a été plus limitée pour « Cap Excellence » et le « Nord Basse-Terre » qui conservent (et/ou attirent) la part la plus importante de jeunes.

Tableau 16 : Indice de vieillissement en France métropolitaine et Drom de 1990 à 2017

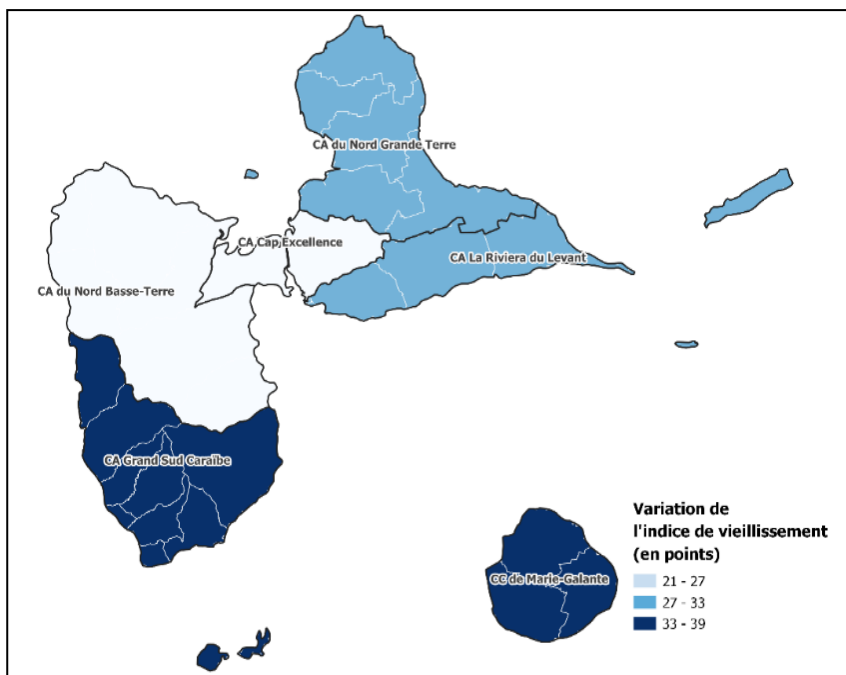
(en %)

Département/Pays	1990	1999	2007	2017
Guadeloupe	21,2	31,3	40,3	69,3
Martinique	27,0	38,3	48,2	85,7
Guyane	8,6	8,6	8,5	12,7
La Réunion	14,6	17,2	22,1	35,9
France Métro.	50,1	61,8	66,7	80,8

Source : Insee, recensements de la population de 1990, 1999, 2007 et 2017.

²³ Rapport de la population des 65 ans ou plus sur la population des moins de 20 ans.

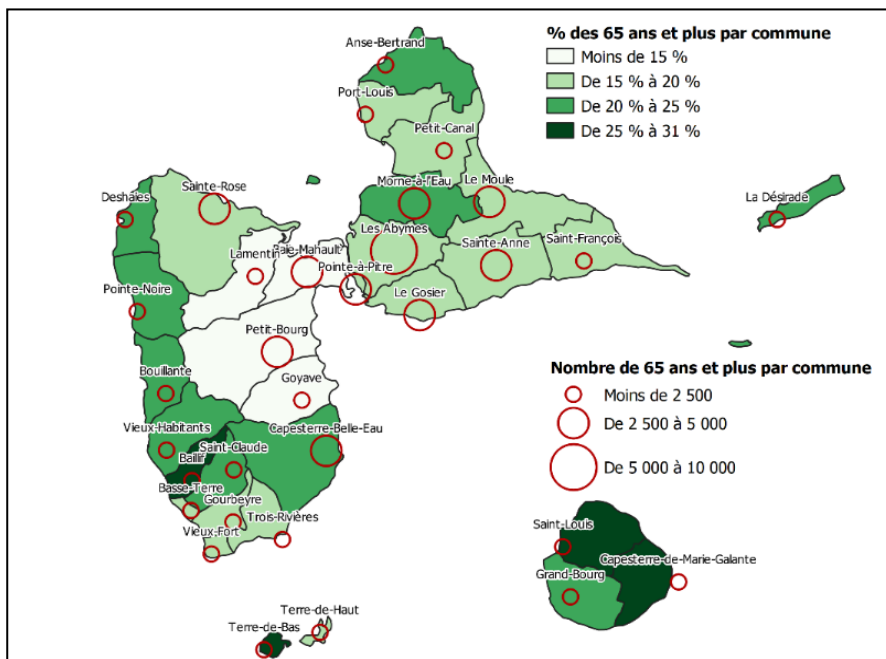
Carte 3 : Un vieillissement qui s'accélère – Variation de l'indice de vieillissement entre 2012 et 2017



Lecture : entre 2012 et 2017, l'indice de vieillissement a augmenté moins rapidement, dans les communautés d'agglomération de « Cap Excellence » et du « Nord Basse-Terre » (moins de 18 % en cinq ans).

Source : Insee, recensements de la population (exploitations principales).

Carte 4 : Effectifs et part des 65 ans et plus par communes en Guadeloupe en 2017



Source : Insee, recensement de la population 2017, base permanente des équipements 2018.

C. UN NIVEAU DE DEPENDANCE BIEN PLUS ELEVE QU'EN METROPOLE

Très positif en soi, l'allongement de la vie s'accompagne en Guadeloupe d'une « espérance de vie en bonne santé » nettement plus limitée qu'en métropole. Cette réalité soulève des interrogations majeures s'agissant des conditions de prise en charge de la « dépendance » (encadré 1). D'autant que – nous l'avons vu – la chute continue de la natalité et l'ampleur de l'émigration des jeunes ont pour effet une réduction importante et continue du potentiel des « aidants familiaux ». Une réalité mise en évidence depuis 2011 par l'enquête MFV qui révélait que, déjà à cette date, près de deux tiers des Antillais de 60 à 69 ans avaient un ou plusieurs enfants en dehors du département ; ils étaient même 15 % à n'avoir plus aucun de leurs enfants qui y résidait. Pour ceux-là, le modèle, dit « *de tradition* » aux Antilles, des enfants prenant en charge leurs parents vieillissants, n'était déjà plus de mise. Il est, aujourd'hui, plus fortement encore remis en cause, alors qu'une part importante de ces « *grandes-personnes* » pâtit d'une forte précarité financière, et ne dispose que du « minimum vieillesse »²⁴ pour seul « revenu de retraite ». Nombre de leurs potentiels « aidants familiaux », résidant sur place, n'étaient souvent pas mieux lotis économiquement, comme le suggèrent la faiblesse des taux d'emploi, le poids du chômage de longue durée et, par suite, l'importance du nombre des bénéficiaires du RSA.

Encadré 1 : Le Score VQS

Un indicateur synthétique de la dépendance, le score VQS, permet de classer les individus en quatre groupes de dépendance. Une personne classée en groupe I est considérée comme totalement autonome alors que celle classée en groupe IV est considérée comme « dépendante ». La méthode de calcul du score VQS a évolué entre les enquêtes VQS 2007 et 2014 car le champ d'enquête ainsi que les questions mobilisées ne sont pas identiques (Carrère A., Haag O. et Soullier N., 2015). Le score VQS 2014 est utilisé dans le premier article des *Dossier de la Drees*, n°37, juillet 2019, « Les individus ayant un score VQS supérieur ou égal à 40 sont considérés comme « dépendants »²⁵.

C'est dire combien la prise en charge de la « dépendance », dont l'importance ne fera que croître ces prochaines décennies, constitue déjà en Guadeloupe – autant qu'en Martinique et à La Réunion – un enjeu majeur de politiques publiques. Ajoutons que la part relative des personnes âgées les plus dépendantes (groupe VQS IV) est, en Guadeloupe, quasiment le double de la moyenne métropolitaine (11,5 % contre 6 %, tableau 17) alors que l'équipement sociosanitaire de prise en charge est très en deçà des besoins (tableau 18). Une offre en hébergement spécialisé qui de plus demeure hors de portée des moyens financiers de la très grande majorité des personnes concernées, ce qui accroît l'importance du maintien à domicile des plus âgés en dépit de conditions de logement souvent très précaires et l'importance en Guadeloupe de la part des bénéficiaires de l'APA à domicile (graphique 11). Par ailleurs, les dépenses d'aide sociale départementales ont progressé moins vite en Guadeloupe qu'en métropole entre 1999 et 2018 (tableau 19).

²⁴ Faute pour elles d'avoir pu cotiser pour leur retraite au cours de leur vie active, en raison de l'importance du travail illégal, qui aujourd'hui encore demeure dans les Drom très largement répandu.

²⁵ <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/dd37.pdf>.

Tableau 17 : Part de la population selon son niveau de dépendance – Comparaison Guadeloupe - France métropolitaine (en %)

Sexe	Âges	Guadeloupe				France métropolitaine			
		Groupe I	Groupe II	Groupe III	Groupe IV	Groupe I	Groupe II	Groupe III	Groupe IV
Homme	Tous âges (60 ans et plus)	56,9	25,3	9,6	8,2	69,9	19,5	6,0	4,6
	60 à 74 ans	68,5	22,5	5,4	3,6	78,9	15,0	3,5	2,6
	75 ans et plus	29,4	32,0	19,5	19,1	50,1	29,4	11,7	8,8
Femme	Tous âges (60 ans et plus)	45,1	27,2	13,8	13,9	60,9	22,9	9,0	7,1
	60 à 74 ans	59,3	26,4	7,7	6,6	75,4	17,3	4,3	3,1
	75 ans et plus	18,1	28,7	25,3	27,8	37,7	31,9	16,7	13,7
Ensemble	Tous âges (60 ans et plus)	50,2	26,4	11,9	11,5	64,9	21,4	7,7	6,0
	60 à 74 ans	63,5	24,6	6,6	5,3	77,1	16,2	3,9	2,9
	75 ans et plus	22,6	30,0	23,0	24,3	42,6	30,9	14,7	11,7

Source: Drees, enquête Vie Quotidienne et Santé (VQS) 2014.

Tableau 18 : Taux d'équipement en hébergement pour personnes âgées au 31/12/2018 (pour 1000 personnes de 75 ans ou plus)

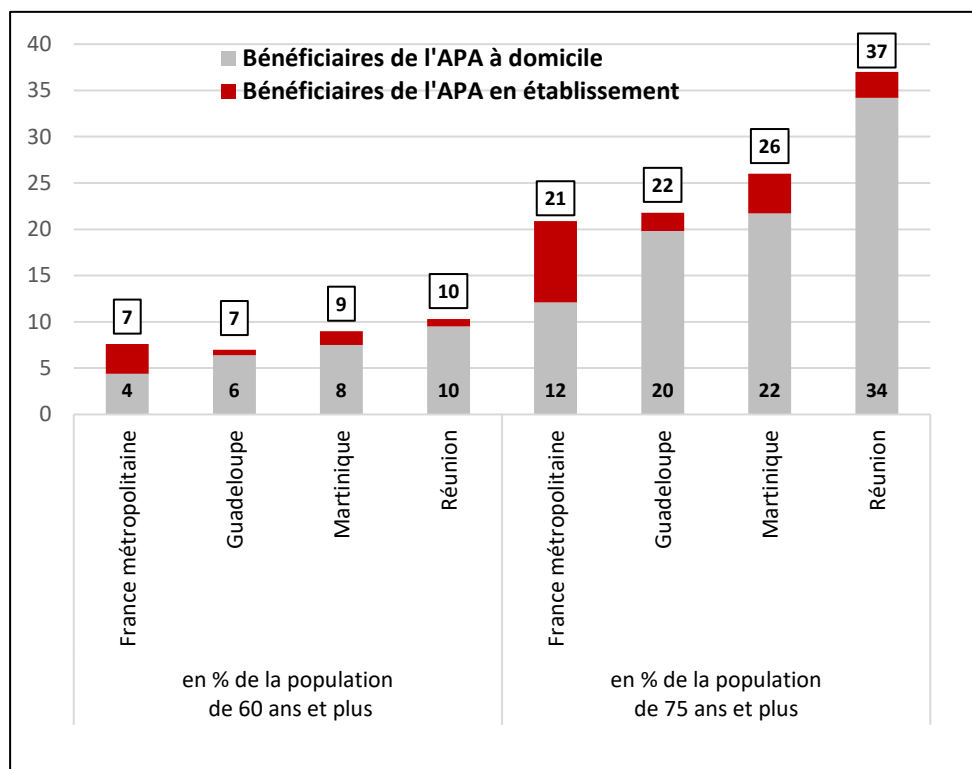
	Taux d'équipement en places de services de soins infirmiers à domicile	Taux d'équipement en places d'hébergement (*) pour personnes âgées	Taux d'équipement en lits médicalisés (**) pour personnes âgées
Guadeloupe	20,1	45	40,3
Martinique	12,6	50,8	46,5
Guyane	23,6	56,5	41,3
La Réunion	12,6	36,9	33,5
Mayotte	16,3	0	0
France métro.	20,2	122	101,6

(*) Places de maison de retraite, logements de logements-foyers, places d'hébergement temporaire, et lits de soins longue durée.

(**) Lits d'Ehpad et lits de soins de longue durée.

Sources : Drees - DRJSCS, Panorama statistique jeunesse sports cohésion sociale pour les places d'hébergement ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2019.

Tableau 19 : Dépenses totales nettes d'aide sociale par département
(y compris l'aide médicale générale, les frais communs et les dépenses de personnel)



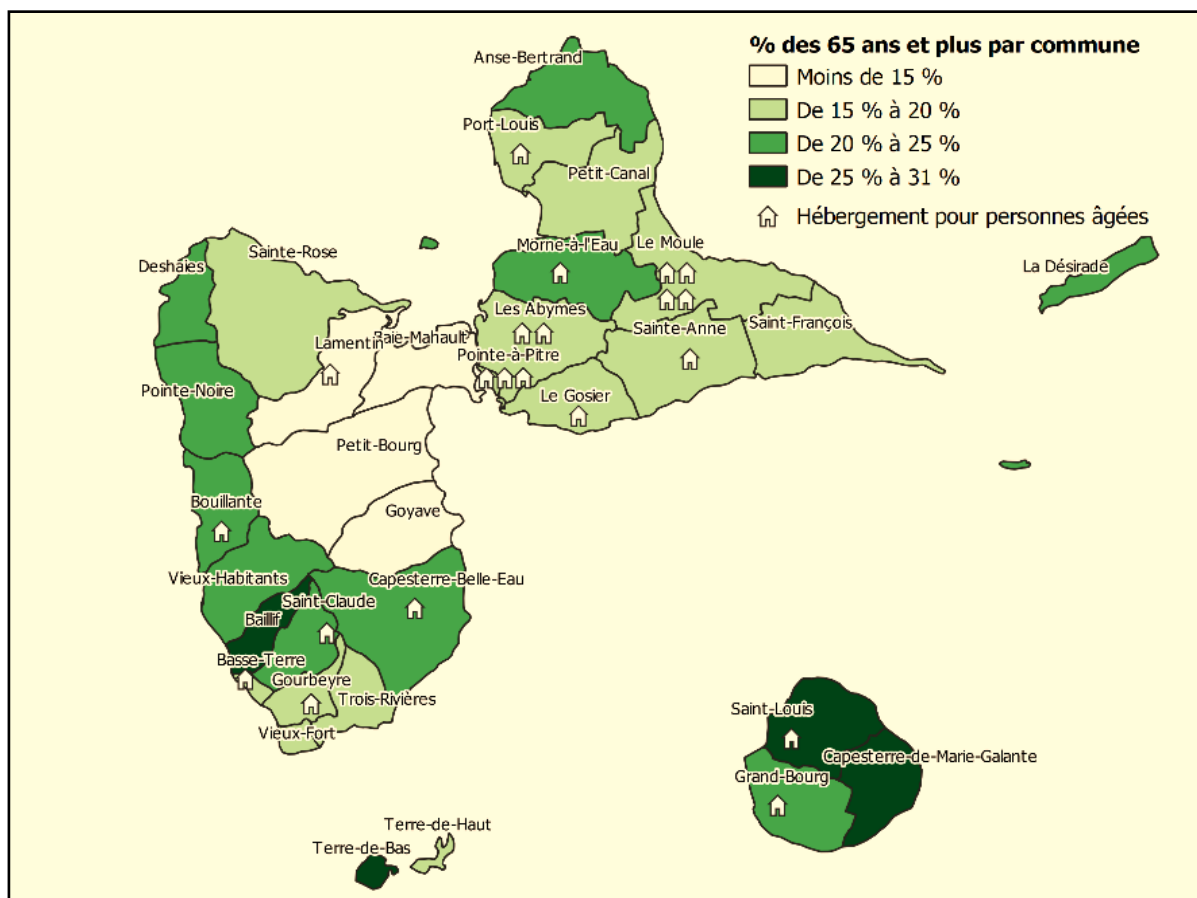
Graphique 11 : Nombre de bénéficiaires de l'APA en métropole et dans les Drom, en établissement ou à domicile

Évolution entre 1999 et 2018			
	1999	2018	Évolution
Guadeloupe	164 853	466 456	x 2,82
Martinique	129 629	386 547	x 2,9
Guyane	75 912	161 223	x 2,12
La Réunion	297 676	1 086 540	x 3,65
France métro (total estimé)	11 929 720	36 294 656	x 3,04
Drom (total estimé, hors Mayotte)	668 071	2 100 766	x 3,0

Source : Drees, enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2019.

L'offre en équipement et hébergement pour personnes âgées est très inégalement répartie en Guadeloupe (carte 5). Elle se concentre pour l'essentiel (12 contre 21) à Pointe-à-Pitre et ses communes voisines (Le Gosier, Les Abymes, Morne-à-L'eau, Saint-Anne et Le Moule) qui pourtant ne sont pas les plus vieillissantes (exception faite de Morne-à-l'Eau). Le reste de l'offre est dispersé dans l'est de l'île aux alentours de Basse-Terre. À l'inverse, d'autres communes plus vieillissantes, dont au moins une personne sur quatre âgée de plus de 65 ans, n'en sont que faiblement, ou pas du tout, pourvues : c'est le cas de Baillif et de Capesterre-de-Marie-Galante.

Carte 5 : Part des 65 ans et plus par commune et répartition des équipements en hébergement pour personnes âgées



Source : Insee, recensement de la population 2017.

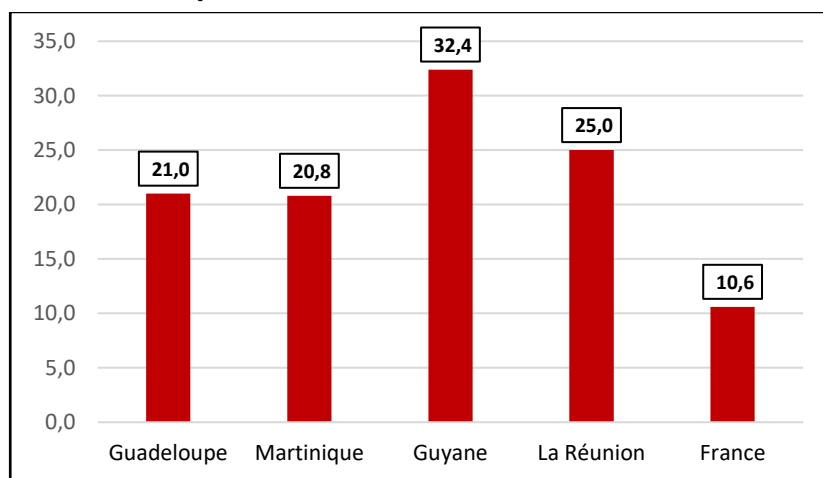
V. Une précarité économique plus forte qu'en métropole

A. UN ACCES LIMITE A L'EMPLOI QUI PENALISE FORTEMENT LES JEUNES ACTIFS

Au regard de l'emploi des jeunes (15-24 ans), la Guadeloupe se place au 4^e rang des régions françaises les moins favorisées, après Mayotte, la Guyane et La Réunion. Dans cette tranche d'âge, la part de ceux qui – en 2019 – ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation se révèle deux fois plus élevée en Guadeloupe qu'en métropole, soit un jeune sur cinq contre un jeune sur dix (graphique 12).

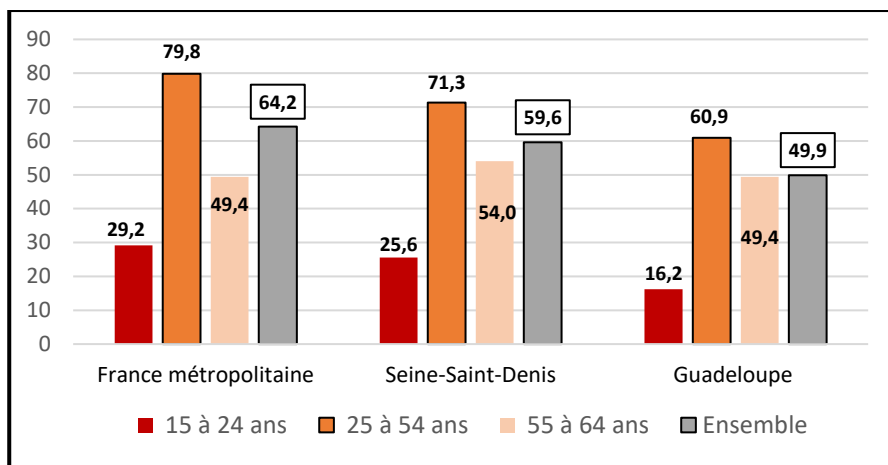
Dans un contexte où, de très longue date, le **taux d'emploi** demeure inférieur à un actif sur deux, les plus pénalisés sont les jeunes adultes (15 à 24 ans) : ils ne sont jamais plus de 20 % à occuper un emploi, et ce depuis plusieurs des décennies. En 2017, leur taux d'emploi était de 16,2 % contre 29,2 % en métropole (graphique 13). Cette exclusion de l'emploi pénalise aussi les familles monoparentales et les personnes vivant seules et explique que les revenus des guadeloupéens demeurent globalement très en deçà de ceux de l'Hexagone, accentuant les difficultés de conditions de vie, marquées – pour les plus précaires – par des conditions d'habitat peu favorables, dans des logements souvent suroccupés (10 % des résidences principales contre 4,5 % en moyenne métropolitaine).

Graphique 12 : Part des jeunes (15-24 ans) sans emploi et ni scolarisés, ni en formation en France métropolitaine et dans les Drom en 2019



Source : Eurostat, 2019.

Graphique 13 : Taux d'emploi en 2017 selon les classes d'âges en France métropolitaine, Seine-Saint-Denis et Guadeloupe



Source : Insee, recensement de la population 2017.

B. PLUS D'UN TIERS DES GUADELOUPEENS VIVENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETE

En Guadeloupe, les taux de pauvreté demeurent très au-dessus de la moyenne nationale (graphique 14). En prenant pour référence le seuil national²⁶, le niveau de vie médian mensuel en Guadeloupe en 2017 (1 310 euros)²⁷ était inférieur de plus de 20 % à celui de la Métropole (1 700 euros). À cette date, environ un tiers de la population de Guadeloupe (34 %) vivait sous le seuil de pauvreté monétaire, contre 14 % en métropole²⁸. Cette part s'élevait à 42 % à La Réunion et à 53 % en Guyane. En se référant au niveau de vie médian local, le taux de pauvreté²⁹ apparaît plus modéré ; au seuil local de 790 euros mensuels il n'était plus que 19 %, contre 15 % en métropole au seuil de 1 020 euros (tableau 20).

²⁶ Est considérée comme pauvre, au seuil national en 2017, une personne qui vit avec 1 515 euros par mois pour un couple sans enfant, ou 2 120 euros par mois pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans.

²⁷ Niveau partageant la population en deux parties égales.

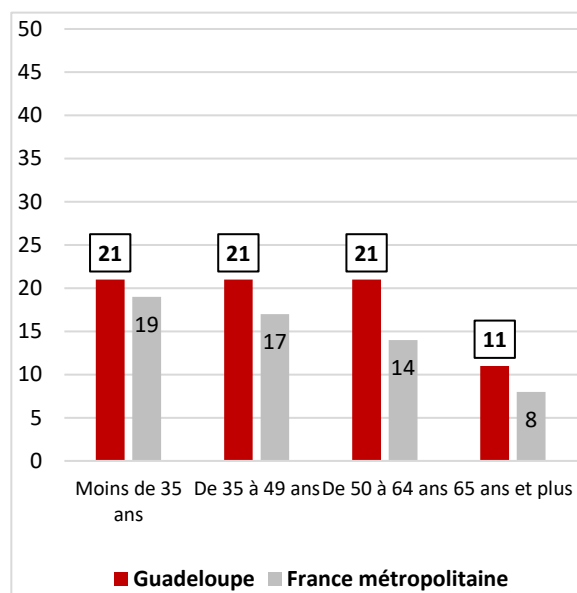
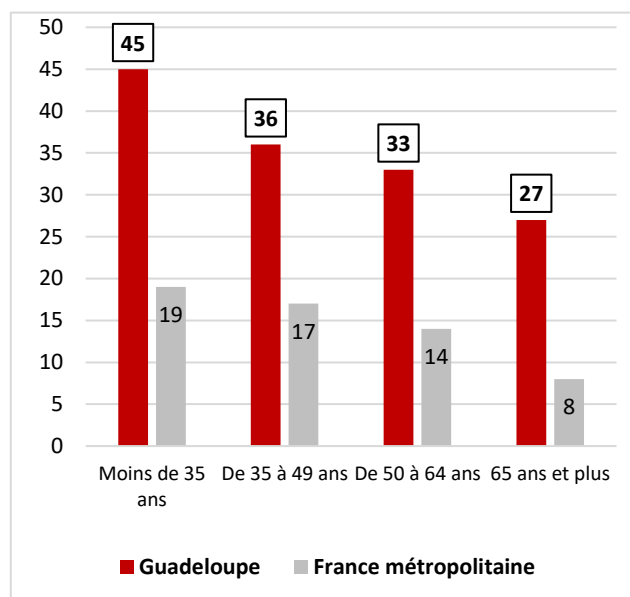
²⁸ En métropole, seul le département de Seine-Saint-Denis se rapproche des Drom, avec un taux de pauvreté de 28 %.

²⁹ À 60 % du niveau de vie médian du département.

Graphique 14 : Part des personnes sous le seuil de pauvreté national (a) et local (b) selon l'âge de la personne de référence du ménage en Guadeloupe et en France métropolitaine en 2017

a. % sous le seuil national

b. % sous le seuil local



Source : Insee, Budget de famille 2017.

Tableau 20 : Taux de pauvreté et indicateur d'inégalités en 2017

	Taux de pauvreté Seuil national (en %)	Indicateur d'inégalités : S80/S20	Seuil local	
			Seuil mensuel (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Guadeloupe	34	5,9	790	19
Martinique	33	5,7	820	21
Guyane	53	10,5	550	23
La Réunion	42	5,4	700	16
Mayotte	77	> 80	160	42
France métro.	14	4,0	1 020	15

Lecture : par rapport au seuil national (60 % du niveau de vie médian) en 2017, 34 % des Guadeloupéens sont pauvres. À la même date, au seuil de pauvreté local (60 % du niveau de vie médian départemental) de 790 euros : ce sont 19 % des Guadeloupéens qui – alors – disposaient d'un niveau de vie inférieur à ce seuil. À cette date, le niveau de vie des 20 % les plus aisés en Guadeloupe était près de six fois plus élevé que celui des 20 % les plus pauvres (S80/S20).

Source : Insee, Budget de famille 2017 (Audoux L., Mallemanche C., Prévot P., 2020, Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte, *Insee Première*, n° 1804).

Étudiée dans l'enquête MFV sous l'angle du ressenti des individus, la pauvreté apparaît très nettement supérieure dans les Drom en comparaison de la France métropolitaine. Quels que soient le sexe et l'âge, la part de ceux qui déclarent « y arriver difficilement » ou « ne pouvoir y arriver sans faire de dette »³⁰ est y toujours très élevée (entre 30 % et 45 %). Un sentiment qui se renforce avec

³⁰ Ce résultat peut être rapproché d'un indicateur comparable en France métropolitaine de personnes qui déclarent avoir des fins de mois « difficiles » ou « très difficiles » (enquête Erfi).

l'âge, alors qu'à l'inverse il s'atténue dans l'Hexagone. C'est en Guadeloupe que ce sentiment de précarité est le plus fortement exprimé. Paradoxalement, il l'est moins en Guyane et à La Réunion, en dépit d'une pauvreté monétaire plus forte. On peut y voir l'effet positif d'une solidarité plus intense dans ces deux départements : le niveau plus élevé des aides intergénérationnelles contribuerait à atténuer la perception de la précarité notamment des plus âgés.

C. UNE FORTE DEPENDANCE AUX MINIMA SOCIAUX

La faiblesse du taux d'emploi explique que les taux d'allocataires de minima sociaux et autres prestations sociales soient parmi les plus élevés de France. C'est le cas du RSA qui, fin 2017, concernaient 18,1 % des 15-64 ans de Guadeloupe, contre 4,1 % en métropole, autant que du minimum vieillesse (22,3 % des 60 ans et plus, contre 2,9 % en métropole), ou encore de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) avec 28 % de la population guadeloupéenne, contre 7,6 % en métropole (tableau 21). Sur ce dernier point, la Guadeloupe occupe le 3^e rang des régions françaises les plus concernées après la Guyane et La Réunion. La part de foyers fiscaux non-imposés confirme l'importance de cette précarité économique : en 2019, elle rassemble 72 % des assujettis, contre 56 % en moyenne nationale.

Tableau 21 : Taux d'allocataires de minima sociaux en décembre 2017

Département	Part des allocataires au 31/12/2017 au sein de la population des 15 à 64 ans				Part des allocataires du minimum vieillesse au 31/12/2017 parmi les 60 ans et plus	Bénéficiaires de la CMU-C en 2018 parmi la population
	de l'AAH, de l'ASS ou du RSA (1)	de l'AAH	de l'ASS	du RSA		
	(%)	(%)	(%)	(%)		
Guadeloupe	25,2	4,1	3,0	18,1	22,3	28,0
Martinique	22,1	3,7	2,9	15,5	14,7	21,7
Guyane	14,2	1,3	0,6	12,3	15,4	31,9
Réunion	23,3	3,4	3,2	16,7	16,6	35,2
Mayotte	4,5	0,3	0,0	4,1	–	–
France métro.	7,9	2,8	1,0	4,1	2,9	7,6

Sources : Cnaf, MSA, Pôle Emploi ; fichier national des Assedic ; FSV (Fonds solidarité vieillesse) et enquête Drees auprès de la Cnav, du RSI, de la MSA, de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), de l'établissement national des invalides de la marine (Enim), de la SNCF, de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes (Cavimac) pour la France métropolitaine ; Insee, estimations de population au 01/01/18 (résultats provisoires arrêtés début 2019).

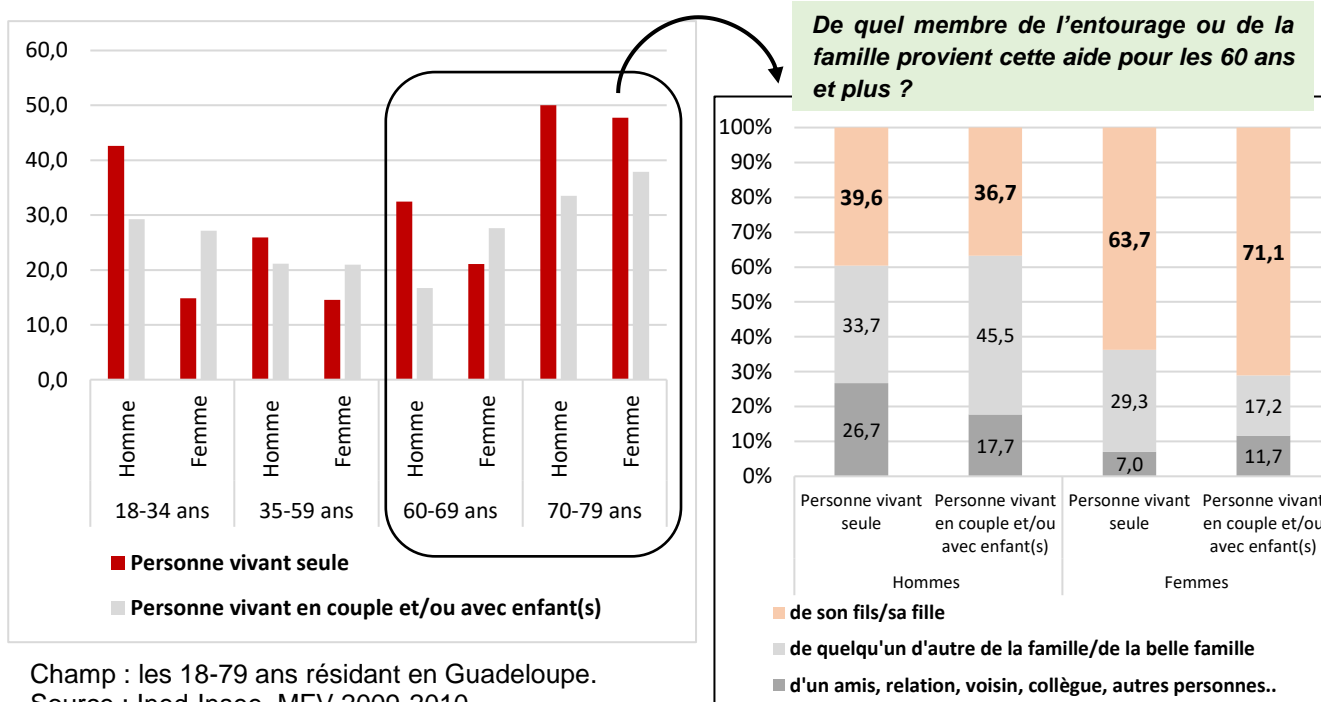
D. DES SOLIDARITES ENCORE VIVES A L'ENDROIT DES AINES, MAIS PRINCIPALEMENT SOUS FORME D'AIDES NON-FINANCIERES

L'enquête MFV a confirmé qu'outremer, les aînés reçoivent généralement plus qu'ils ne donnent³¹. Mais ce bénéfice n'est pas équivalent d'un Drom à l'autre. Sur ce plan, la Guadeloupe occupe une position intermédiaire entre la Martinique, où ils étaient le moins nombreux à recevoir une aide, et la Guyane et La Réunion où les solidarités apparaissent nettement plus actives. Il s'agit pour

³¹ Il s'agit ici des « aides régulières », apportées et reçues dans le cadre familial.

l'essentiel d'aides « non-financières »³², apportées par les plus jeunes (graphique 15). Leurs contributions prennent principalement la forme d'aides aux tâches ménagères ou aux tâches administratives. Pour leur part, les « grands-aînés » contribuent préférentiellement à la « garde d'enfant(s) ». Là encore, l'intensité de ces solidarités diffère d'un Drom l'autre : c'est en Martinique qu'elle apparaît la plus faible.

Graphique 15 : Part des individus recevant au moins une aide non financière selon l'âge, le sexe et le type de ménage dans lequel ils vivent en Guadeloupe



Champ : les 18-79 ans résidant en Guadeloupe.
Source : Ined-Insee, MFV 2009-2010.

³² Les aides financières sont le plus souvent réservées aux jeunes de moins de 25 ans qui en sont, et de loin, les premiers bénéficiaires, qu'elles soient exclusives ou complétées par une aide non financière.

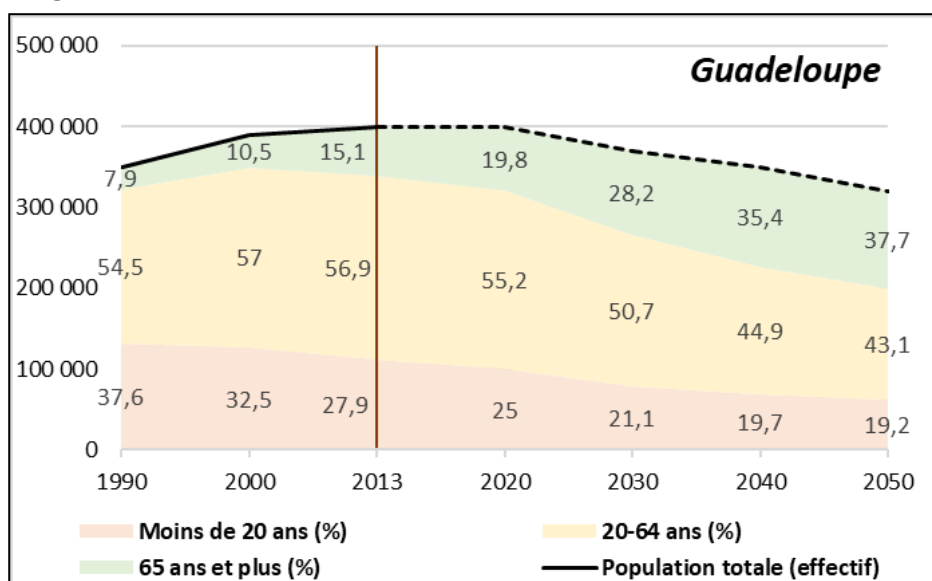
VI. La Guadeloupe à l’horizon de 20 ou 30 ans

Selon le scénario de projection (central) proposé par l’Insee (2017), les Antilles verraient se poursuivre leur dépeuplement et s’accélérer leur vieillissement. La Guadeloupe perdrait 20 000 habitants à l’horizon 2030 et 80 000 en 2050 (graphique 16). À ce rythme, pour la première fois dans l’histoire, la Guyane et Mayotte compteraient plus d’habitants que la Guadeloupe ou la Martinique et, ce, dès la prochaine décennie.

A. DEUX FOIS PLUS DE SENIORS QUE DE JEUNES DE MOINS DE 20 ANS EN 2030

La population âgée de 65 ans et plus continuerait de croître rapidement, au rythme annuel de 2,7 % entre 2020 et 2030 (scénario de référence). En 2013, les 65 ans et plus formaient 15,1 % de la population guadeloupéenne, soit une part proche de la moyenne métropolitaine à 17,7 %³³. En 2030, leur part devrait s’élever à 28,2 % et dépasser le taux métropolitain de 23,6 % (graphique 16). Ils seraient alors plus nombreux que les jeunes de moins de 20 ans : la Guadeloupe afficherait un « indice de vieillissement » de 125, soit 125 séniors pour 100 jeunes. La hausse de la part des seniors serait plus élevée pour les femmes (+ 16,4 %) que pour les hommes (tableau 22). Le taux de dépendance vieillesse devrait augmenter de façon très importante de 2020 à 2050 (graphique 17).

Graphique 16 : Évolution de la population de Guadeloupe et structure par grands groupes d’âges à l’horizon 2050



Source : Insee, Omphale 2017.

³³ Le taux de dépendance vieillesse est le ratio entre le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus (âge auquel elles sont généralement économiquement inactives) et le nombre de personnes de 15 à 64 ans. La valeur est exprimée par 100 personnes en âge de travailler (15-64).

Tableau 22 : Évolution de la part des seniors de 65 ans et plus dans la population totale entre 2013 et 2030 – Plus de femmes que d’hommes aux grands âges
(en %)

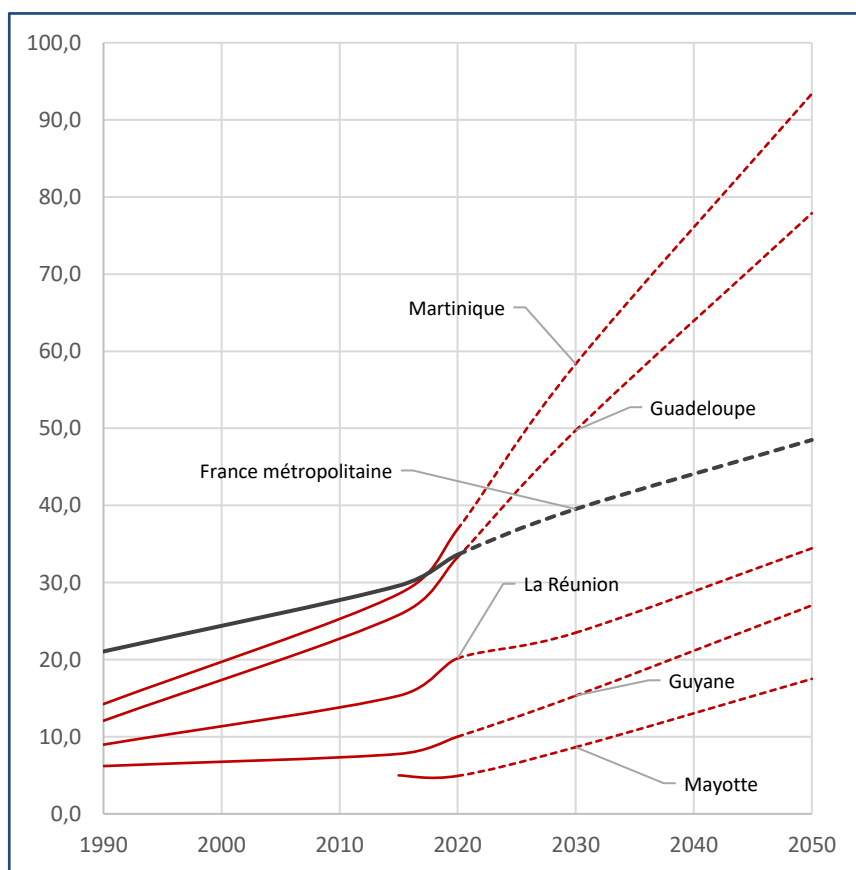
	Hommes	Femmes
65 ans et plus en 2013	6,5	8,6
65 ans et plus en 2020	8,3	11,5
65 ans et plus en 2030	11,8	16,4

Lecture : en 2030, la population de Guadeloupe compterait 16,4 % de femmes et 11,8 % d’hommes âgés de 65 ans et plus.

Source : Insee, Omphale 2017, projections de la population.

La progression serait également significative pour les 75 ans et plus (15 %, contre 9 % en 2016), marquant l’arrivée au très « grand âge » des générations pleines des années 1950-1960. En parallèle, la décroissance démographique se poursuivrait, avec une perte évaluée à 0,8 % par an (soit environ 3 000 habitants de moins). Une réalité que reflète clairement la pyramide des âges, qui montre aussi un déséquilibre accru entre hommes et femmes, témoin de leur différence d’espérance de vie.

Graphique 17 : Taux de « dépendance vieillesse » depuis 1990* et estimés jusqu’en 2050 – Comparaison Drom/métropole



* 2015 pour Mayotte.

Source : Estimations de population et projections de population 2013-2050 – Insee,

B. EN 2030, 43,1 % DES MENAGES GUADELOUPEENS AURONT POUR « PERSONNE DE REFERENCE » UN SENIOR AGE DE 65 ANS ET PLUS

À l'horizon 2030, le total des ménages devrait continuer de croître en Guadeloupe (187 459 contre 163 806 en 2010³⁴), et surtout afficher une nette modification de leur profil, liée au vieillissement de la population. La diminution de leur taille (2,47 à 2,19 personnes en moyenne) devrait s'accompagner d'une nette progression de ceux ayant pour « personne de référence » un sénior de 65 ans et plus (de 25,6 % en 2010 à 43,1 % en 2030).

³⁴ Leur croissance annuelle devrait être de 0,9%, avant de reculer à 0,6 % entre 2020 et 2030.



Annexe

Tableau A1 : Population municipale et taux d'accroissement annuel entre 2012 et 2017
La Guadeloupe perd 0,7 % de population chaque année

	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2017	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2012	Évolution 2012-2017 (en nombre d'habitants)	Taux d'évolution annuel moyen 2012-2017 (en %)
Guadeloupe	390 253	403 314	- 13 061	- 0,7
CA du Nord Grande Terre	57 783	58 344	- 561	- 0,2
Anse-Bertrand	4 275	5 045	- 770	- 3,3
Le Moule	22 150	22 689	- 539	0,6
Morne-à-l'Eau	17 434	16 959	475	- 0,5
Petit-Canal	8 220	8 005	215	0,5
Port-Louis	5 704	5 646	58	0,2
CA La Riviera du Levant	64 722	67 654	- 2 932	- 0,9
La Désirade	1 448	1 532	- 84	- 1,1
Le Gosier	26 783	26 613	170	0,1
Saint-François	12 816	14 797	- 1 981	- 2,8
Sainte-Anne	23 675	24 712	- 1 037	- 0,9
CA Cap Excellence	100 343	104 180	- 3 837	- 0,7
Baie-Mahault	30 929	29 976	953	- 1,8
Les Abymes	53 491	58 606	- 5 115	0,6
Pointe-à-Pitre	15 923	15 598	325	0,4
CA du Nord Basse-Terre	77 755	78 920	- 1 165	- 0,3
Deshaies	4 081	4 271	- 190	- 0,9
Goyave	7 555	8 079	- 524	- 1,3
Lamentin	16 573	15 624	949	1,2
Petit-Bourg	24 277	23 782	495	0,4
Pointe-Noire	6 107	6 785	- 678	- 2,1
Sainte-Rose	19 162	20 379	- 1 217	- 1,2
CA Grand Sud Caraïbe	78 890	82 928	- 4 038	- 1,0
Baillif	5 605	5 287	318	1,2
Basse-Terre	10 058	11 534	- 1 476	- 2,7
Bouillante	7 024	7 481	- 457	- 1,3
Capesterre-Belle-Eau	18 270	19 407	- 1 137	- 1,2
Gourbeyre	7 795	7 820	- 25	- 0,1
Saint-Claude	10 381	10 439	- 58	- 0,1
Terre-de-Bas	1 046	1 109	- 63	- 1,2
Terre-de-Haut	1 532	1 773	- 241	- 2,9
Trois-Rivières	8 124	8 714	- 590	- 1,4
Vieux-Fort	1 845	1 843	2	0,0
Vieux-Habitants	7 210	7 521	- 311	- 0,8
CC de Marie-Galante	10 760	11 288	- 528	- 1,0
Capesterre-de-Marie-Galante	3 301	3 330	- 29	- 0,2
Grand-Bourg	5 012	5 423	- 411	- 1,6
Saint-Louis	2 447	2 535	- 88	- 0,7

Source : Insee, recensements de la population 2012 et 2017.

Tableau A2 : Taux d'activité selon le type de ménage en 2017

	Ménage d'une seule personne	Famille monoparentale	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Autres types de ménage
Guadeloupe	67	68	70	88	81
Martinique	69	73	73	91	74
Guyane	70	59	83	83	65
La Réunion	68	64	73	85	71
Mayotte	71	56	78	78	72
France métro.	75	80	73	93	82

Champ : France, personnes en logement ordinaire, de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi 2017. Moyenne annuelle sauf Mayotte : situation au 2^e trimestre.

Tableau A3 : Indicateurs de revenu et taux de pauvreté en 2017

Département/ Pays	Niveau de vie moyen (en €)	Niveau de vie médian (en €)	Taux de pauvreté Seuil national (en %)	Taux de pauvreté Seuil local (en %)
Guadeloupe	18 990	15 770	34	19
Martinique	19 670	16 370	33	21
Guyane	16 060	10 990	53	23
La Réunion	17 730	13 940	42	16
Mayotte	7 590	3 140	77	42
France métro.	22 650	20 420	14	15

Source : Insee, Budget de famille 2017.

Tableau A4 : Les adultes bénéficiaires du RSA au 31 décembre 2018

		Allocataires	Conjoints	Ensemble	Part des bénéficiaires du RSA dans la population de 15 à 64 ans (allocataires + conjoints) (en %) ⁽¹⁾
	France métro.	1 733 700	197 200	1 931 000	4,8
971	Guadeloupe	41 560	5 158	46 718	19,6
972	Martinique	34 024	4 223	38 247	16,8
973	Guyane	17 563	6 346	23 909	12,9
974	Réunion	99 083	16 217	115 300	20,5
976	Mayotte	6 166	0	6 166	4,3
DOM		198 400	31 900	230 300	16,9
France		1 932 100	229 200	2 161 300	5,2

⁽¹⁾ La part de bénéficiaires a été calculée en divisant le nombre de bénéficiaires (allocataire + conjoint) multiplié par 100 par la population estimée âgée de 15 à 64 ans au 01/01/2019.

Note : ces données portant sur les allocataires relevant des Caf sont établies selon le territoire de gestion des Caf et non selon le lieu de résidence.

Sources : Cnaf, MSA.

Tableau A5 : Évolution démographique à l'horizon 2040 (2050 pour l'âge moyen)

Région	Population en 2013 (en milliers)	Population en 2040 (en milliers)	Population de 65 ans et plus en 2040 (en milliers)	% de 65 ans et plus en 2040	Âge moyen en 2013	Âge moyen en 2050
Martinique	386	311	120	40,1 %	40,4	53,8
Guadeloupe	402	352	120	35,4 %	38,8	50,8
La Réunion	835	899	170	19,1 %	34,0	41,3
Guyane	244	353	50	13,1 %	27,4	35,2
Mayotte	210	390	30	7,3 %	22,4	30
France métro.	63 699	70 143	18 410	26 %	40,6	44,7

Source : Insee, projections de population 2013-2050.

Tableau A6 : Projections de population à l'horizon 2040 (scénario central)

Région	Population en 2013 (en milliers)	Population en 2040 (en milliers)	Évolution 2013-2040 (en %)
Martinique	386	311	- 19,4
Guadeloupe	402	352	- 12,4
La Réunion	835	899	7,7
Guyane	244	353	44,7
France métro.	63 699	70 143	10,1

Source : Insee, projections de population 2013-2050.

Tableau A7 : Effectifs attendus à l'horizon 2030 et 2050 par grands groupes d'âge selon le Drom de résidence

Dom de résidence	Effectifs attendus projections 2030			Effectifs attendus projections 2050		
	Moins de 20 ans	20-64 ans	65 ans et plus	Moins de 20 ans	20-64 ans	65 ans et plus
Guadeloupe	78 492	188 604	104 904	63 360	142 230	124 410
Martinique	64 410	166 788	107 802	47 658	115 056	119 286
Guyane	117 236	168 744	30 020	133 210	191 730	60 060
La Réunion	237 600	508 640	133 760	229 320	491 400	189 280

Source : Insee, projections à l'horizon 2050.



Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bienveillance, dans une approche intergénérationnelle.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU HCFEA :
www.hcfea.fr



Le HCFEA est membre du réseau France Stratégie (www.strategie.gouv.fr)
Adresse postale : 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

